

*à l'usage
par M. Cassin*

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!...

vendredi 24 mars 1922

Sommaire :

Les tares du Socialisme	V. Fallon, S. J.
Les affinités de l'art et de l'histoire	Ch. Terlinden
En paradis communiste	Comte Perovsky
Le catholicisme éducateur de la responsabilité	Ch. Goyau
Politique belge et politique rhénane	Comte de Briey

Les idées et les faits : Chronique des idées : Une couronne de saints, J. Schyrgens. — Rome, L. Picard; L. G. — France. — Italie. — Canada. — Tchéco-Slovaquie et Yougoslavie. — Afrique du Sud.

La Semaine

✻ *Y a-t-il mot d'ordre ? Pourquoi financiers internationaux, israélites pour la plupart, et chefs socialistes s'entendent-ils à proclamer que l'Allemagne ne peut — et donc ne doit pas payer ?*

Et la justice ? ...

N'est-ce pas au nom de celle-ci que le Parti Ouvrier Belge poursuit l'émancipation du prolétariat ? Le capitaliste doit réparer ses « torts » envers l'ouvrier, pourquoi l'Allemand serait-il absous d'indemniser sa victime ?

✻ *La grève sud-africaine a été étouffée dans le*

sang. Certes les idées bolchévistes n'étaient pas étrangères au conflit mais il paraît d'autre part que les magnats juifs propriétaires des mines exploitent ignoblement leur matériel humain.

✻ *Lloyd George ira à Gênes et Poincaré n'ira pas. Un important hebdomadaire anglais (The New Statesman) a révélé dernièrement que Lloyd George avait tenté de négocier avec l'ennemi en 1917, à l'insu des autres alliés. Voilà qui pourrait gêner quelque peu « l'invincible ». Premier dans ses conversations...*

Bruxelles : 38, Boulevard Botanique.

MELIOR

LES PLUS
IMITÉS



ERNEST
TINCHANT

DONC
LES MEILLEURS

PARFUMERIE

FONDÉE EN 1860

A la Corbeille Royale
Emile Lemesre

PARIS
4, Passage Violet

BRUXELLES
82, Rue Coenraets



**PETIT-BEURRE
PATEIN**

A la Grande Fabrique

◇ ◇ ◇
- - E. Esders - -

26, rue de la Vierge Noire, 26

Bruxelles

Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910

◇ ◇ ◇
Vêtements pour hommes, dames et enfants

Livrées et uniformes. Vêtements de sports et voyages.
Lingerie. Bonnetterie. Chapellerie. Ganterie. Chaussures.
Cannes. Parapluies. Fourrures. Modes.

Comptoir Paligot

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 5 millions

27-29, rue des Paroissiens BRUXELLES (Ste Gudule)

- Ordres de Bourse -

Renseignements Financiers

Encaissement de Coupons

- Vérifications de Tirages -

Envoi sur demande, pendant un mois, à titre
d'essai, de son organe hebdomadaire *Les notes et*
Informations dont le service est fait gratuitement à la
clientèle.



« ODEOLA »



EST UN ENSEMBLE MER-
VEILLEUX QUI RÉUNIT LES
QUALITÉS LES PLUS PRÉ-
CIEUSES AUXQUELLES ON
AIT PU ATTEINDRE EN
FAIT D'APPAREILS PNEU-
MATIQUES.

IL EST INCOMPARABLE PAR
SA CONSTRUCTION ET PAR
SON RENDEMENT ARTIS-
TIQUE.

TÉL. : B. 8586

Magasins de Vente : 6, rue Thérésienne, 6, Bruxelles



PALAIS DE LA MODE

HABILLE LE MIEUX

TÉL. 2829

24, RUE DE LA VIERGE NOIRE, 24, BRUXELLES

LE PLUS BEAU CHOIX DE VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE



Chocolat

MARTOUGIN

le meilleur !

NOUVELLE INVENTION
AURIFEX · J.C.BOLDOOT
 UN COSMÉTIQUE LIQUIDE

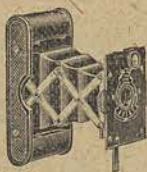


*“Les bons soins pour votre toilette,
 spécialement pour les cheveux, exigent
 l'emploi de L'AURIFEX J.C.BOLDOOT.”*

LE GRAND FLACON **3fr 50**
 avec Stilligoutte

PETIT
 LÉGER
 COMPACT
 PRATIQUE

Le Vest Pocket KODAK



NE VOUS ENCOMBRE JAMAIS

PRIX : FRS 111

DEMANDEZ RENSEIGNEMENTS ET CATA-
 LOGUE CHEZ VOTRE MARCHAND HABITUEL

KODAK L^{TD} 36, RUE DE L'ECUYER, BRUX

Grande Maison de Blanc
 LA PLUS IMPORTANTE DE L'EUROPE

Rue du Marché-aux Poulets, Bruxelles



LINGERIE - DÉSHABILLÉS - DENTELLES
 - LINGE DE TABLE ET DE MAISON -
 SPÉCIALITÉ DE TROUSSEAUX & LAYETTES
 - TOILETTES DE VILLE ET DE SOIRÉE -
 - BLOUSES - PEIGNOIRS - PYJAMAS -
 CHOIX CONSIDÉRABLE DE LAINAGES
 BONNETERIE DE VILLE ET DE SPORT
 GANTERIE - PARFUMERIE - MERCERIE
 NAPPERONS - BRODERIES & DENTELLES
 - TISSUS D'AMEUBLEMENT - Rideaux -
 STORES - LITIERES - COUVERTURES
 COUVRE-LITS

LA LINGERIE

DE

LA GRANDE MAISON DE BLANC
 JOINT LE FINI
 A L'ÉLÉGANCE

Tout achat est expédié franco dans toute
 la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg

Les tares du socialisme

Le socialisme belge a accentué, dans ces dernières années, l'orientation réformiste de son programme et l'allure temporisatrice de sa tactique.

La conquête — ou plutôt l'octroi inespéré — du suffrage universel pur et simple à vingt et un ans ; l'afflux des masses ouvrières dans les syndicats rouges, dont les effectifs passèrent, en 1919 et 1920, de 200.000 à 700.000 membres ; l'espèce d'affolement ou de vertige qui, à la même époque, s'empara de tant de têtes et ébranla même des esprits réputés sages : ces diverses circonstances donnèrent à croire aux socialistes belges qu'un courant favorable et puissant les portait, qu'ils pouvaient s'épargner les risques d'une révolution, et qu'ils finiraient, quitte à patienter un peu, par s'installer triomphants au pouvoir. Ils résolurent de ne rien brusquer.

D'ailleurs, une série d'avertissements significatifs vint refroidir les enthousiasmes des plus ardents et modérer les impatiences des plus pressés : en Russie, le désastre du communisme, qui sombra dans la boue, le sang et la famine ; chez nous, une crise interminable, le chômage, des élections malheureuses, l'échec cuisant de plusieurs grèves mal engagées, sans parler des dissensions au sein du parti.

Enfin, la participation des grands chefs aux ministères d'union sacrée, pendant et après la guerre, leur donna le sentiment plus vif des problèmes épineux à résoudre et des immenses difficultés à surmonter. Ils se rendirent compte que le socialisme belge n'était pas de taille à assumer la tâche énorme et périlleuse de restaurer le pays, de rétablir les finances, de ramener l'ordre, de remettre la population au travail, de gouverner à l'intérieur, de nous faire une place à l'extérieur parmi les grandes puissances, amies et ennemies, avec lesquelles la partie était engagée. Les théories et les techniques gouvernementales du socialisme sont admirablement conçues pour la dilapidation des richesses acquises et pour l'ébranlement de l'ordre établi ; elles se révèlent d'une lamentable insuffisance pour la réédification économique, sociale et politique d'une société épuisée.

Mieux que personne, les dirigeants actuels du parti — auxquels ne manquent ni l'intelligence, ni l'expérience, ni l'habileté — savent à quoi s'en tenir à ce sujet. Rendons-leur cette justice qu'ils reculèrent devant l'épouvantable responsabilité de mettre notre pays sur la route où la Russie achève aujourd'hui sa désolante agonie. Ils se contentèrent, pour ne pas renier leur passé et aussi pour préparer l'avenir, de gérer — de la façon que l'on sait — quelques départements ministériels, accomplis ant assez de mal pour mériter d'être éconduits, sans avoir commis cependant les fautes décisives. Au sein de leur parti, ils s'employèrent à serrer les freins ; ils firent tête au bolchévisme ; ils excommunièrent Jacquotte ; ils parlèrent, plus qu'autrefois, d'évolution, de temporisation, d'étapes successives à parcourir, de progrès graduels à réaliser, d'hommes à former, de mentalité à modifier, de conquêtes pacifiques, voire même, mêlant tout, « de révolutions formidablement pacifiques » à accomplir. Bref, ils déclarèrent — en termes différents sans doute de ceux que nous employons, mais équivalents pour le fond — que la fameuse poire dont, il y a quelque trente ans, M. Vandervelde proclamait qu'elle était mûre, se trouvait,

par je ne sais quel étrange phénomène, en 1922, redevenue verte, ... et qu'il fallait attendre.

Ils attendent donc.

* * *

Sur quoi, certains catholiques, animés d'excellentes intentions et si naturellement bons qu'ils poussent la confiance jusqu'à la candeur, se troublèrent et firent entendre, çà et là, des réflexions étonnées et des questions hésitantes : Après tout, ces socialistes sont-ils vraiment si méchants ? Sont-ils si dangereux ? Il ne faut pas les confondre avec les bolchévistes, ni même avec les communistes. Ils ne sont plus ce qu'ils ont été. Ils s'assagissent. Puis, ils prennent le parti des déshérités ; ils sont démocrates ; il faut leur pardonner quelque chose. D'ailleurs, ils sont entreprenants, hardis, pleins de projets et d'audaces. Et l'on conclut : Ne pourrait-on s'entendre ?

C'est à cette question que je voudrais répondre avec toute la brièveté permise par le sujet. Je voudrais condenser l'essentiel dans les limites d'un article et dresser, en quelque sorte, le sommaire des principaux motifs pour lesquels tout catholique, — et même tout homme ayant le sens des choses sociales, politiques et religieuses — doit rester l'adversaire déclaré et tenace du socialisme.

Le socialisme est multiple et divers. Il le fut dès ses origines, au temps où, en 1862-1863, Marx et Lassalle présentaient à l'Allemagne et à l'Europe l'évangile nouveau, en deux éditions qui s'opposaient sur des points essentiels. Il est aujourd'hui plus ondoyant que jamais. Entre les socialistes bolchévisants et les socialistes capitalisants ; entre les partisans de l'action directe et les partisans de l'action ministérielle ; entre les emballés et les temporisateurs ; entre les rêveurs exaltés qui se croient, chaque jour, arrivés au *grand soir* et les politiciens discrets qui remettent aux lointains vaporeux d'un avenir indéfini la réalisation des songes populaires, il y aurait à distinguer bien des groupements et à détailler bien des nuances.

Mais il n'est pas nécessaire à notre dessein de nous livrer à ces analyses menues. En dépit des divergences qui les distinguent, une foule d'affinités les unissent ; des traits communs existent chez eux — comme chez les enfants d'une même famille — puisque, tout compte fait et à des exceptions négligeables près, tous les socialistes belges marchent sous le même drapeau, se groupent dans le même parti, se réclament des mêmes ancêtres et du même idéal, partagent les mêmes espérances et mènent une action commune.

Le socialisme, d'ailleurs, comme tout vaste mouvement social, est autre chose qu'une doctrine académique ou qu'un système intellectuel. C'est une mentalité communiquée à des foules ; c'est une manière de concevoir la vie et de la vivre ; c'est un mélange de sentiments et de principes pratiques, conscients ou le plus souvent inconscients ; d'un mot, c'est une vie collective. Pour se rendre compte des caractères, de l'intensité, des promesses ou des menaces qu'il porte en lui, il faut le considérer tel qu'il se manifeste chez la masse de ses adeptes, sans attacher trop d'importance aux vues personnelles des représentants de son extrême aile droite ni de son extrême aile gauche.

C'est aux grandes linges et aux ensembles que nous devons donc nous en tenir.

* * *

Le socialisme, en dépit de ses transformations et sous ses modalités diverses, reste un mouvement néfaste, au triple point de vue économique, politique et religieux.

En matière économique proprement dite, il propage trois erreurs fondamentales qui, si elles triomphaient, amèneraient, au lieu de l'abondance universelle, la misère pour tous.

Ces trois erreurs sont les suivantes :

D'abord, l'importance exagérée donnée aux questions de répartition des richesses entre les producteurs, alors que la chose à assurer avant tout est la production elle-même.

Je ne dis pas qu'il faille négliger le souci d'une équitable répartition des biens ; je ne dis pas qu'on ne puisse en cela réaliser des progrès ; je ne dis pas que ces progrès ne soient hautement désirables, quand et où ils sont possibles. Mais je dis que les socialistes font passer cette question au premier plan, alors que sa place est au second. Avant tout il faut produire. On ne partage que ce que l'on a produit.

Prenons des exemples qui montrent l'abus de cette préoccupation. Après l'armistice, la Belgique, comme tous les pays atteints par la guerre, se trouvait aux prises avec les difficultés économiques et financières les plus graves. Pour restaurer le pays : c'est-à-dire, pour rebâtir les maisons détruites et fournir des logements à la population, pour remplacer les mobiliers saccagés, pour reconstruire les usines et les ateliers, pour procurer aux diverses industries les matières premières : charbon, bois, pierres, sable, fonte, etc., pour transporter hommes et choses, il aurait fallu que tous se livraient à un travail intense, prolongé, opiniâtre, ne connaissant d'autre mesure que celle des forces humaines ; de même que, lorsqu'il s'agit de renflouer un navire échoué, personne n'épargne sa peine. Après deux ou trois ans d'efforts, l'abondance serait revenue et l'on eût pu, alors, songer à se donner des loisirs.

Mais non ; c'est le lendemain de l'armistice que les socialistes choisirent pour inaugurer la journée de huit heures ; pour inviter chacun à limiter son effort personnel et pour contraindre à une moindre activité ceux-là mêmes qui voulaient travailler, ils exigèrent les *trois-huit*, rigides et universels, dans toutes les industries et tous les commerces, devançant dans cette mesure hardie presque tous nos rivaux.

N'est-ce pas une aberration ?

Voyez où cela nous mène. Prenons la production houillère. Le charbon est aujourd'hui un produit de première nécessité. Or, quoique nos charbonnages n'aient pas souffert de l'occupation allemande, quoique plus de trois ans se soient écoulés depuis l'armistice, quoiqu'on ait mis en exploitation de nouveaux sièges, quoique nos mines emploient *vingt mille ouvriers de plus* qu'avant la guerre, la production du charbon belge n'est pas encore remontée à son niveau d'avant-guerre ! Et nous voyons le combustible maintenu à des prix exorbitants, qui nous empêchent de concurrencer l'étranger et d'offrir de l'ouvrage à nos chômeurs.

Encore une fois, n'est-ce pas une aberration ?

Prenons encore l'exemple de la construction. Plus de soixante mille maisons avaient été détruites au cours des hostilités ; pendant quatre ans et demi, on s'était trouvé dans la quasi-impossibilité de bâtir. Pour réparer ces destructions et pour combler ces vides, il aurait fallu, au lendemain de l'armistice, s'empresser de construire au plus vite et au meilleur marché. Le bien du pays le demandait ; l'hygiène l'exigeait ; la moralité l'imposait. Mais les socialistes avaient dans la tête la toquade des

trois-huit. On eut beau leur dire que des maisons, c'était avant tout de la main-d'œuvre : main-d'œuvre pour la maçonnerie ; main-d'œuvre pour le creusement des fondations et les terrassements ; main-d'œuvre pour la fabrication des briques et pour l'extraction des pierres. Rien n'y fit. Et l'on vit, sur les chantiers de construction, réduire la journée de travail tout en maintenant des salaires de vingt à vingt-cinq francs par jour. Résultat : retards apportés à la construction, et accroissement des frais déjà exorbitants. Actuellement, d'après les enquêtes les plus sérieuses il manque, en Belgique, 200.000 (deux cent mille) logements ; dans la commune de Saint-Gilles, les quatre cinquièmes des jeunes ménages en sont réduits à habiter chez les parents de l'un des époux ; le prix des constructions est tellement élevé qu'on ne trouve plus de quoi bâtir !

* * *

Deuxième erreur économique : les socialistes exagèrent l'efficacité productive du travail ; ils sous-estiment, au contraire le rôle du chef d'entreprise et celui du capital.

Ils tombent dans la même erreur que le vulgaire qui, en matière militaire, attribue tout le mérite de la victoire au soldat, ignorant que le meilleur soldat est voué à la défaite et à une mort inutile, quand le plan de la bataille a été mal conçu, quand le choix du terrain, du moment, des moyens n'a pas été judicieux, quand toutes les ressources nécessaires pour le combat n'ont pas été prévues, préparées, abondamment fournies et amenées à pied d'œuvre, quand la pensée et la volonté du chef n'ont pas animé et éclairé toute l'armée.

L'initiative, la direction et l'abondance des ressources ne sont-elles pas de toute première importance pour le succès de la plupart des entreprises ? Dire que le succès vient uniquement ou principalement du travail d'exécution, c'est inculquer aux foules une idée absurde, qui doit se traduire en mécomptes et en ruines pour l'avenir. Diminuer le rôle du chef d'entreprise, entraver la formation et le développement des capitaux, c'est tarir la richesse à sa source.

Cette double erreur, les socialistes l'ont répandue dans les masses. Si les plus éclairés d'entre eux commencent à la reconnaître et font maintenant quelque effort pour l'atténuer, ils se heurtent à des convictions enracinées.

Troisième erreur économique : les socialistes méconnaissent l'importance de la propriété privée pour la prospérité publique. Ils rêvent de socialiser le plus d'industries possible. Pour s'assurer, croient-ils, des avantages immédiats, moindre travail et plus forts salaires, ils voudraient faire de l'État le propriétaire de toutes les grandes industries, en attendant le tour des petites.

Ils oublient que les industries d'État, sous quelque forme qu'on les conçoive, coûtent plus et produisent moins que les industries privées ; il leur manque l'initiative, l'autorité, le sentiment de la responsabilité et du risque personnel ; elles sont paralysées par des règles de recrutement rigides et par la nécessité de contrôles dispendieux qui énervent l'activité et engendrent la routine. Quand toutes les industries seront possédées par l'État et gérées par des organismes officiels, tous les produits seront plus rares et plus chers. Quand les mines, les carrières, les ateliers métallurgiques, les filatures et les tissages, les verreries et les transports seront socialisés, on y fera plus de dépenses stériles et on y casera plus de camarades oisifs ; mais, en revanche, il en sortira moins de charbon, moins de pierres, moins de machines, moins de tissus, moins de verre etc. que maintenant.

Si l'on réalise de la sorte une certaine égalité, ce sera l'égalité à la russe, l'égalité dans la misère.

Ce sont là des vérités d'évidence et de bon sens, sur lesquelles nous hésitons à insister, tant elles sont simples, mais qu'il faut bien répéter, puisque, malgré tout, on prétend y contredire. Ce sont des vérités premières en matière économique ; les conséquences des sophismes socialistes en ce domaine sont d'autant plus graves et plus pernicieuses qu'ils sapent les fondements mêmes de l'économie. (1)

VALÈRE FALLON, S. J.,
Professeur au Collège Philosophique
de la Compagnie de Jésus à Louvain.



Les affinités de l'art et de l'histoire

(A propos d'un livre récent)

« L'art, écrit Gabriel Hanotaux, achève la gloire et lui donne la consécration suprême. » Cette pensée revêt un caractère tout spécial de vérité lorsqu'on l'applique à notre pays. Que connaîtrait le grand public de notre passé glorieux si, jusque dans nos villes les plus modestes et aujourd'hui les plus déchues, de grandioses monuments civils et religieux et des objets d'art splendides ne rappelaient le souvenir de nos puissantes et riches communes du Moyen Âge et de nos princes, fastueux et intelligents à la fois, des débuts de la période moderne ?

Certes, les érudits peuvent aller chercher dans les archives les preuves de notre prospérité économique ; les maîtres de la science historique peuvent, dans de magistrales synthèses, rappeler les éléments de notre grandeur d'autrefois ; mais les travaux d'ordre scientifique ne toucheront jamais qu'une élite. Par contre, nos cathédrales et nos hôtels de ville, nos retables, nos statues et nos tableaux parlent à la masse, l'impressionnent par la perfection de leur forme comme par l'élévation de leur pensée génératrice et, en s'imposant à l'attention, piquent la curiosité et incitent nos contemporains, non seulement à rechercher leur signification et à s'initier aux critères de la beauté plastique, mais aussi à étudier le milieu dans lequel sont éclos les chefs-d'œuvre de notre génie national.

Notre patrimoine artistique est donc précieux à double titre : non seulement par ses mérites intrinsèques, mais aussi par l'apport aux études historiques d'un précieux ensemble de sources monumentales du plus haut intérêt.

Parmi nos villes Bruges est celle où cette interpénétration de l'art et de l'histoire est le plus sensible et même, sans recourir aux monuments publics, l'étude des tableaux conservés au Musée communal, dans les églises, à l'hôpital St-Jean et dans divers autres établissements hospitaliers et couvents, suffit à faire revivre non seulement l'histoire de l'art, mais aussi la grande histoire de la cité flamande depuis le milieu du XIV^e siècle jusqu'à la fin du XVIII^e.

Mais, pour évoquer ainsi dans son expression artistique un passé prestigieux, il faut, tout comme pour visiter une ville inconnue, un guide complètement renseigné, capable de répondre à toutes les questions et de satisfaire toutes les curiosités. Or voici que ce guide s'offre à nous dans la personne de M. Fierens-Gevaert, conservateur en chef du Musée royal des Beaux-Arts (2). Nous n'essayerons pas de résumer ici les pages qu'il consacre, avec un style élégant et coloré, à « déchiffrer le visage intérieur de la cité », mais nous dégagerons à grands traits, de ce magistral ouvrage, les leçons qu'un historien peut tirer d'un pèlerinage artistique sous la conduite d'un aussi aimable cicérone parmi les chefs-d'œuvre de la peinture conservés dans l'écrin, précieux entre tous, de la reine de nos vieilles villes flamandes.

Pour la période de splendeur communale qui s'arrête en 1379, au moment où commencent les funestes querelles avec les Gantois,

Bruges n'a conservé qu'un seul document d'ordre pictural ; c'est le *St Louis*, peint à la fresque, vers 1340, dans le déambulatoire de Notre-Dame. Mais cette peinture, unique en son genre à Bruges, constitue une leçon d'histoire, d'autant plus intéressante à signaler que, puisqu'il s'agit d'une fresque, il ne peut être question d'importation : ce Saint Louis est tout entier d'inspiration française, son auteur est soumis aux doctrines des ateliers parisiens et propage les mièvreries de l'idéal gothique finissant. Il est curieux de constater ainsi, une fois de plus, combien, au moment de la plus grande efflorescence des démocraties urbaines, la Flandre, si énergiquement opposée à la politique des rois de France, était cependant francisée au point de vue intellectuel.

Dans le dernier tiers du XIV^e siècle se précipite la décadence industrielle de Bruges, mais, pendant cent ans encore, la métropole de la Flandre reste le centre d'un commerce actif et devient une place de banque de tout premier ordre. Des marchands et des financiers de tous les pays, surtout des hanséates et des italiens, se fixent à Bruges et donnent à la vie luxueuse et brillante de cette époque un caractère nettement cosmopolite reflété par l'évolution artistique des ateliers locaux.

Un exemple frappant nous est immédiatement fourni par le *retable de la corporation des Tanneurs*, œuvre de l'extrême fin du XIV^e siècle, conservée à St-Sauveur. Cette composition nous fait constater, à côté d'accents autochtones encore timides, la décadence de l'emprise française, à l'époque même où des princes français ceignent la couronne comtale, et le début des apports artistiques venus d'au delà des Alpes et d'au delà du Rhin. L'influence des riches marchands étrangers est plus sensible que celle même de princes puissants, éclairés et amis des arts, et le caractère cosmopolite l'emporte, à Bruges comme chez tous les septentrionaux des environs de 1400. Preuve nouvelle de la prédominance, à certaines époques, des facteurs d'ordre économique sur les éléments purement politiques dans l'évolution de l'humanité.

Mais notre tempérament national est à la fois trop énergique et trop original pour se laisser entraîner longtemps par une vague de cosmopolitisme quelque puissante qu'elle soit. La personnalité de notre génie propre ne va pas tarder à s'affirmer, et nulle part peut-être elle ne se manifesterait plus énergiquement qu'à Bruges, où, vers 1430, se fixe Jean Van Eyck. Le Musée communal possède deux chefs-d'œuvre de ce puissant génie : la *Madone du chanoine van der Pale* et le *portrait de la femme du peintre*, dans lesquels, avec la plus haute expression de ce que M. Fierens-Gevaert, dans l'impossibilité de trouver aucun adjectif capable d'atteindre la réalité, appelle l'art « eyckien », s'avère toute la mâle puissance des débuts de l'âge d'or vécu par notre pays sous le règne de Philippe le Bon.

Dès lors, notre art national peut marcher de pair avec l'art qui fleurit en Toscane et en Lombardie. Presque tous les glorieux épigones des frères Van Eyck sont représentés à Bruges par des œuvres de premier choix : Bouts, avec son *martyre de St Hippolyte*, Van der Goes avec *la mort de la Vierge*. L'enseignement combiné de ces deux maîtres se continue avec des artistes purement brugeois, tels le peintre de la *Légende de sainte Lucie*, et l'auteur de la *Légende* encore indéchiffrée conservée au Musée de la Confrérie du Saint-Sang. — De même les délicieux volets du retable de la chapelle du Couvent des Sœurs-Noires, la *Légende de sainte Ursule*, que nous trouvons reproduits pour la première fois dans l'ouvrage de M. Fierens-Gevaert, nous montrent un artiste du terroir inspiré par le grand maître de Valenciennes, Simon Marmion, si justement qualifié « prince d'enluminure ». Ainsi, nous voyons aboutir à Bruges, centre d'art, les influences régionales dont l'ensemble prestigieux forme notre inégalable école du XV^e siècle.

Hélas ! ce siècle d'or se termine d'une façon funeste pour Bruges : les troubles démagogiques, l'ensablement du Zwyn, les transformations de la vie économique vont tuer la prospérité du vieux port flamand et Anvers, favorisé par les causes mêmes qui précipitent la décadence de sa rivale, va devenir le centre trépidant de l'activité nationale.

L'art va s'associer au déclin de la prospérité de Bruges et, comme le dit, avec autant d'élégance que de justesse, M. Fierens-Gevaert, « la mélancolie des destins finissants se lit dans la suavité de Memlinc ».

Memlinc ! c'est lui surtout que les étrangers vont étudier à Bruges. Le charme de ses œuvres exquises s'harmonise si bien avec celui de la ville s'éteignant désormais dans une lente agonie, que le nom de Memlinc est devenu le plus représentatif de l'art brugeois. Grâce à lui, Bruges va mourir en beauté et dans ses œuvres, comme dans celle

(1) La fin de cet article paraîtra dans notre prochain numéro.

(2) *La peinture à Bruges*, guide historique et critique. — Bruxelles et Paris, G. Van Oest et C^{ie} 1922. — In-4^o, 179 pages avec 96 reproductions de tableaux.

de son grand disciple Gérard David, la splendeur brugeoise survivra longtemps encore à la prospérité de la ville.

L'art même n'y mourra jamais complètement et, dans une des parties les plus intéressantes de son ouvrage, M. Fierens-Gevaert nous montre comment, en dépit de la décadence de plus en plus accentuée de Bruges, décadence encore compliquée, à partir des guerres de religion, par la ruine du pays tout entier, un courant artistique se maintient dans cette grande ville où l'herbe croît désormais entre les pavés des rues et où le paupérisme atteint un degré d'intensité encore inégalé. Prévost, Lancelot Blondel, Pourbus continuent les grandes traditions artistiques et il n'est pas jusqu'aux petits maîtres qui ne méritent de retenir l'attention de l'historien de l'art. Tous, même les plus médiocres, conservent, malgré le maniérisme importé d'Italie, une parcelle du feu sacré allumé par les grands génies du xv^e siècle.

Regardez, par exemple, au Musée communal cette froide allégorie de Pierre Claeissins II sur *la convention de Tournai*, tout y est raide, compassé, presque insupportable, mais voilà que, derrière le char de la Paix, s'avancent, portant chacun une bannière à leurs armes, les seigneurs signataires du traité et ici le peintre redevient naturel, il veut saisir sur le vif les modèles qui s'offrent à ses yeux et si, faute d'espace, le groupement est inharmonieux, chaque tête prise individuellement constitue un portrait consciencieux et expressif.

Aussi, lorsque le génie de Rubens parviendra à combiner avec la vigueur de notre tempérament national les enseignements rapportés d'au delà des monts, son influence de chef d'école se répandra dans le pays entier et fera surgir de cette ville exsangue qu'est Bruges un peintre de valeur, Jacques van Oost le Vieux. Son groupe de famille au Musée communal mérite spécialement l'attention et supporte la comparaison avec les œuvres des portraitistes hollandais de la même époque.

Le xviii^e siècle même, que certains historiens se plaisent à nous exposer comme une période d'atonie intellectuelle et de stagnation artistique, voit fleurir à Bruges une petite école locale très féconde parmi laquelle Garemyn mérite une mention spéciale.

Son *portrait du R. P. Rapsael*, au Musée communal, nous paraît mériter plus que la mention « brossé avec esprit » que lui décerne M. Fierens-Gevaert.

Nous le trouvons énergique et vivant, d'un réalisme de bon aloi qui prouve que les qualités de la race ne sont pas éteintes. Il nous paraît hors de doute que plusieurs de ces peintres brugeois des xviii^e et xviii^e siècles, placés dans un autre milieu que celui de cette ville endormie dans la poétique somnolence de ses vieux pignons, de ses canaux et du chant monotone de ses carillons, auraient pu faire plus et mieux que de remplir dans les églises et ailleurs les places laissées vides par leurs glorieux prédécesseurs.

L'ouvrage de M. Fierens-Gevaert montre ainsi, une fois de plus, l'étroite corrélation existant entre l'évolution historique et l'évolution artistique d'une nation. En prenant Bruges comme champ d'expérience nous constatons combien la prospérité matérielle et l'éclat d'une cour princière sont éminemment favorables au complet développement des dispositions naturelles d'un peuple vers toutes les expressions de la beauté plastique et combien, par contre, la misère, les désordres politiques et sociaux, ou même la simple atonie d'une vie trop calme et trop sédentaire paralysent ou réduisent la puissance d'expression d'artistes qui, dans d'autres circonstances, auraient pu se classer parmi les plus grands.

CH. TERLINDEN.



En Paradis communiste

La Baronne de Wrangel, mère du fameux général, vient de publier dans le quatrième volume des *Archives de la Révolution Russe* éditées à Berlin par M. Heesen, l'ancien directeur de la *Retch* actuellement directeur du *Roul*, de très intéressants *Souvenirs*, récit de son existence dans ce qu'elle appelle le « Paradis Communiste », et spécialement à Petrogradien.

Au commencement de 1918, dit-elle, son mari, voyant la vie devenir de plus en plus difficile, commença par vendre peu à peu argenterie, meubles, tableaux, tapis, etc. Le produit de ces ventes était — ô naïveté ! — déposé dans des ban-

ques. Hélas ! bientôt celles-ci furent « nationalisées », l'argent séquestré, les coffres-forts ouverts et vidés, et le couple Wrangel resta, comme tant d'autres, à peu près sans un sou vaillant...

Comme consolation restait la certitude de la chute prochaine du bolchévisme !... Aussi la Baronne vit-elle sans inquiétude son mari se transporter non sans beaucoup de difficultés à Reval, se préparant à aller rejoindre ses enfants en Crimée. Mais elle ne put mettre ce projet à exécution et dut rester à Petrograd. Elle eut la chance de trouver un emploi au « Musée de la Ville », ancien Palais Anitchkow, ancienne résidence de l'Impératrice douairière, où elle reçut à un certain moment jusqu'à 18 mille roubles par mois. Mais comme dans ce temps-là un seul œuf coûtait déjà 150 roubles, une livre de beurre 12.000 et une paire de chaussures 150.000, on conçoit que de pareils émoluments étaient absolument insuffisants. La Baronne y suppléait en vendant le peu qui lui restait d'effets ; elle vendit jusqu'à son manteau d'hiver. Elle dut bientôt se séparer de sa femme de chambre. Voici comment se passait sa journée : dès sept heures du matin elle allait se chercher de l'eau chaude, avalait ensuite une tasse de quelque chose rappelant de loin le café, — ni lait, ni sucre naturellement, — après quoi elle se rendait à son service par tous les temps, dans des souliers troués et sans bas ; elle eut la chance, il est vrai, de se procurer un jour une paire de caoutchoucs qu'elle échangea contre un morceau de drap gris ; mais ces caoutchoucs ne durèrent qu'un mois. Mieux vaut ne pas décrire le menu du repas qu'elle prenait en compagnie d'ouvriers et de balayuses et où elle assista plus d'une fois à des scènes déchirantes qu'elle n'oubliera, dit-elle, jamais. Des femmes et des enfants, vêtus de haillons, transis de froid et mourant de faim entouraient les tables sordides, gluantes de boue ; et aussitôt qu'un des « convives » avait fini de manger, se jetaient comme des loups sur son assiette et se battant entre eux dévoraient le peu qui pouvait y rester. A cinq heures, la Baronne rentrait chez elle, rangeait elle-même les chambres, allumait le poêle — de deux jours l'un en hiver — et préparait le souper : pommes de terre au sel et exceptionnellement, les jours où elle « faisait la fête », écrit-elle en plaisantant, à l'oignon ; coût : 250 roubles la livre. Après ce souper pantagruélique, elle réparait son linge, les samedis elle lavait le plancher, les dimanches elle devenait blanchisseuse : c'était, dit-elle, la corvée la plus pénible, car elle avait les mains malades, ayant été gelées une fois ; avec cela impossible, vu les prix, de ne pas laver son linge elle-même.

Les portiers (« dvomiki ») d'autrefois ayant depuis longtemps cessé d'exister (la plupart présidaient maintenant les « comités » qui géraient toutes les maisons), la Baronne devait également apporter elle-même son bois de chauffage, emporter les eaux ménagères, veiller certaines nuits à la porte d'entrée de dix heures du soir à une heure du matin, malgré ses soixante ans révolus.

Le président du « Comité de maisons » étant venu une fois chez elle et ayant vu des photographies de son fils en uniforme, lui déclara que si elle ne les faisait pas disparaître tout de suite, il s'empresserait de la dénoncer à la *Tché-ka*. La Baronne confia les photographies à un avocat de sa connaissance.

Afin de ne pas rester seule dans son petit appartement — plusieurs cambriolages d'appartements avaient eu lieu autour d'elle, et bien qu'il n'y eût à peu près plus rien à lui voler, on pouvait l'effrayer — elle engagea un ouvrier, ancien

chauffeur d'automobile du général Gourko, à venir passer la nuit chez elle et l'aider un peu dans le ménage. Elle dut, du reste, renoncer bientôt à ses services. Elle sentait ses forces décroître de jour en jour, et ce dont elle avait surtout peur, c'était de tomber malade et d'être transportée à l'hôpital où les malades, couchés par terre, mouraient de froid, où il n'y avait pas de médicaments, où les chirurgiens se refusaient aux opérations, parce que, à cause du froid qui régnait, ils ne parvenaient pas à tenir en mains les instruments. « Mais Dieu me protégeait », dit la Baronne dans ses mémoires qu'elle dédie à ses petits-enfants. « J'avais, il est vrai, perdu deux *pouds* de poids (plus de quatre-vingts livres), j'étais jaune comme de la cire, les pieds toujours humides et ne séchant jamais. J'avais les mains gelées et les yeux très affaiblis, mais je n'ai pas été malade une seule fois durant deux ans. Je ne puis comprendre comment, à soixante ans, l'organisme humain peut ainsi s'adapter à tout ! »

Une amie de la Baronne l'ayant un jour rencontrée l'engagea à se transporter chez elle : elle occupait un assez grand appartement et avait une femme de chambre. Pendant dix jours la Baronne y mena une existence confortable : elle était surtout si heureuse de n'être plus seule. Mais l'amie qui lui avait donné refuge était à la tête d'un comité du parti dit « cadet » ; ce parti était en butte à des persécutions spéciales de la part des « Soviets » ; elle dut fuir ; sa femme de chambre s'engagea de suite dans une riche famille israélite, et la Baronne resta de nouveau seule. « Je restai seule », dit-elle, « dans un grand appartement ; il y avait là aussi un chat noir qui miaulait incessamment de faim ; je ne valais pas mieux que lui du reste. Je me levais souvent la nuit pour avaler un verre d'eau ou ronger une carotte crue, afin d'étouffer la faim qui me torturait. Durant trois mois je ne vis rien des milliers de roubles de mon salaire, car l'Etat manquait de papier-monnaie. Je me promenais avec des chaussures dont la semelle s'était détachée, puis avait été rattachée à l'aide d'une ficelle, mais ceci ne me gênait guère, car il y avait beaucoup de femmes aussi élégantes que moi ».

L'éclairage électrique chez les particuliers ne fonctionnait généralement que de dix heures à minuit ; certaines nuits toutefois on pouvait jouir d'un éclairage *a giorno*, — c'était lors des perquisitions et arrestations dans le quartier, que ce qui restait de l'infortunée bourgeoisie pétrogradienne attendait avec les sentiments d'angoisse qu'on devine.

L'amie de la Baronne Wrangel lui ayant fait savoir qu'elle ne pourrait plus retourner dans son appartement, la Baronne vit s'y installer plusieurs israélites, une ancienne femme de chambre d'une de ses amies, devenue employée de la « Banque du Peuple » et un affreux garde-rouge qui se promenait en caleçon à travers l'appartement, chantant à tue-tête des chansons obscènes et faisant la cour à la femme de chambre en présence de la Baronne, sans se gêner le moins du monde. tout ce joli monde traitait la Baronne avec un souverain mépris. Mais, heureusement pour elle, personne ne paraît s'être douté qu'elle était la mère du commandant en chef de l'armée de Crimée, de celui qui, à l'heure actuelle encore, continue en exil à tenir haut et ferme le cher et glorieux drapeau tricolore russe. La Baronne dut passer toutefois par de cruelles angoisses : à certains jours, les murs des maisons à Petrograd étaient tapissés d'affiches ainsi conçues :

Mort au chien von Wrangel, le baron allemand !

Mort à Wrangel, le laquais et mercenaire de l'Entente !

Mort à Wrangel, l'ennemi de la république ouvrière et paysanne !

« N'est-ce pas miracle », dit-elle, « qu'avec tout cela je sois restée indemne ? »

Enfin un jour, à la fin d'octobre 1920, au moment où elle quittait son service, le concierge lui dit : « On vous demande ». Une inconnue — une Finnoise — s'approcha d'elle, la priant de la suivre dans la rue, et, une fois là, lui glissa en main un billet. Elle reconnut l'écriture de sa meilleure amie qui depuis la Révolution russe habitait la Finlande. Le billet était ainsi conçu : « Votre mari est en vie. Je serai heureuse de vous voir chez moi ; je vous supplie de profiter de l'occasion ; confiez-vous entièrement au porteur du billet. Ne vous préoccupez pas des détails : tout est arrangé ». L'organisation d'une fuite de Petrograd en Finlande coûtait à ce moment-là un million de roubles soviétiques, soit 10.000 marks finlandais, soit — au cours du jour — de deux à trois mille francs.

La Baronne demanda quand il fallait partir. Réponse : dès le lendemain. Pas de bagages ! Sans hésiter elle accepta. La vie devenait par trop dure ; elle ne voyait rien devant elle ; avec cela il n'y avait pas de temps à perdre ; elle devait traverser la mer dans un bateau à voiles ; or, il commençait déjà à geler la nuit, et le golfe de Finlande se couvrait de glaces ; encore un peu et il serait trop tard.

Le lendemain on partit. La Baronne quitta, non sans un serrement de cœur, son musée, sans dire adieu à personne, en laissant sur sa table un papier sur lequel elle avait tracé les mots : « Je suis très fatiguée et je sollicite un congé de deux mois ».

Les tramways ne marchant pas le long de la perspective Nevsky, elle se rendit à pied à l'autre bout de la ville où elle rencontra la Finnoise. De là elles se rendirent à la gare « Baltique » : les wagons — ultra-primitifs — étaient pleins de gardes-rouges. « Ah ! s'ils savaient qui je suis ! » se disait la Baronne. A la station de Martychkino, sa compagne — qui lui avait demandé de ne pas lui parler afin de n'éveiller aucun soupçon — la tira silencieusement par le coude. La Baronne comprit et descendit. La Finnoise descendit également, ainsi qu'une troisième personne, le frère de l'amie qui avait écrit à la Baronne de Finlande et qui voulait fuir également ; mais en attendant, on faisait semblant de ne pas se connaître. Il commençait à faire nuit. On descendit vers le bord de la mer. Ici parut un inconnu ; la Finnoise se précipita vers lui, puis dit à ses compagnons de le suivre. Il y avait sur la chaussée qui longeait la mer quelques chaumières ; on se dirigea vers l'une d'elles.

Il fallut y passer la nuit, le pêcheur qui devait faire traverser aux fugitifs le golfe de Finlande étant ivre-mort ! Vive alerte au cours de cette nuit : la Baronne découvrit plus tard qu'elle était dans un nid de contrebandiers. « Il ne manquait plus que cela. Ah ! si la mère du Commandant en chef de l'armée s'était fait prendre en pareille compagnie, ce qu'on se serait réjoui ! »

Le matin vint. Les heures s'écoulèrent interminables. Des patrouilles de gardes-rouges passèrent à plusieurs reprises auprès de la chaumière au cours de la journée. Enfin, le soir, le pêcheur attendu en vain la veille, arriva flanqué de deux aides. « Ils n'étaient pas entièrement gris », dit la Baronne. Il n'y avait plus à tergiverser. On prit très cordialement congé de la Finnoise. « Nous fîmes le signe de la croix et nous partîmes. La nuit était froide, sombre et sans étoiles. Les Finnois tirèrent d'un hangar leur bateau et le firent glisser du rivage dans la mer, et ce faisant ils regardaient tout le temps de côté, se parlaient à voix basse et nous énervaient. » Enfin on partit,

La traversée fut longue et pénible et dura huit heures au lieu des trois ou quatre heures promises. Le moment le plus critique fut la nécessité de passer près de Cronstadt en le contournant : des projecteurs balayaient incessamment la mer. La Baronne dut se coucher au fond du bateau dans lequel une voie d'eau s'était ouverte ; bientôt une cuirasse de glace la couvrit entière. « Le froid tua en moi toute peur : je ne craignais plus ni bolchéviks, ni Tché-ka — pourvu que je pusse me réchauffer. Mais personne dans le bateau n'avait rien de superflu comme vêtement. » Cela se passait le 25 octobre.

Enfin, à quatre heures et demie du matin, on débarquait sur la côte finlandaise. Sauvés ! libres ! Les fugitifs sont reçus hospitalièrement par un brave paysan finnois, lequel parle russe. « Dieu, quel bonheur ! Voici un feu qui flambe devant moi ! Peu à peu elle se fond, ma carapace de glace ; des ruisseaux coulent autour de moi. Je n'ai pas de quoi changer mon linge trempé ; la maîtresse de maison m'enlève mes souliers déchirés avec leurs semelles attachées à l'aide de cordes, mon manteau, mon chapeau, m'installe près de la cheminée, jette sur moi une couverture de lit ouatée. Dieu ! Dieu ! quelle béatitude ! Je crois n'avoir jamais ressenti de sensation plus agréable. »

La Baronne dut ensuite faire — comme toujours en pareil cas — quinze jours de quarantaine à Terijoki. Un journal local ayant annoncé la fuite et l'arrivée en Finlande de la mère du général Wrangel, elle reçut naturellement nombre de témoignages de sympathie dont un la toucha particulièrement : c'était une adresse émanant de nombreuses familles finlandaises, lui disant leur satisfaction de ce qu'elle eût choisi la Finlande comme asile, et parlant de son fils en termes particulièrement flatteurs.

La Baronne Wrangel est aujourd'hui à Dresde, avec son mari.

* * *

Le tableau — trop bref — qu'à la fin de ses Souvenirs elle trace de la situation en Russie, est navrant mais ne présente rien de nouveau. Je ne m'y arrêterai pas. Je ne signalerai que ce qu'elle dit du mouvement religieux.

Une recrudescence du sentiment religieux est, selon elle, indubitable. Les processions quelquefois autorisées attirent des foules considérables. Les églises sont pleines. Des prédicateurs éloquentes prennent beaucoup d'ascendant sur les masses. La Baronne nomme l'un d'eux : le P. Alexandre Vredensky. Il n'a que trente-deux ans. Elle l'entendit deux fois et fut fortement impressionnée. Sa popularité est extraordinaire. On lui attribue même des miracles.

Tout cela est intéressant, mais on aimerait des détails sur certains aspects de la vie religieuse russe dont les échos nous parviennent à peine ici. Quelle est au juste la situation de l'Église russe vis-à-vis des autorités soviétiques ? Est-elle importante la fraction de cette Église qui tâche de se rapprocher des Soviets et d'être dans les bonnes grâces des — abjects — pouvoirs établis ? Quelle est l'importance du mouvement que dirige cet Héliodore dont, dans un récent et très intéressant article des *Études*, le P. d'Herbigny rappelait l'aventureuse existence et la scandaleuse activité ?... La Baronne Wrangel est muette sur toutes ces questions. Il est vrai qu'il a été de tout temps infime en Russie le nombre des hommes et des femmes du monde qui fussent sérieusement au courant des questions ecclésiastiques, quels que fussent leurs sentiments personnels de piété.

Comte PEROVSKY.



La Revue catholique des idées et des faits paraît toutes les semaines sur 20 pages au moins, souvent sur 24 pages, parfois sur 28. Elle donne des articles inédits sur tout ce qui peut intéresser l'élite catholique belge et renseigne sur tout ce qui se passe d'important dans l'Église et dans le monde.

On s'abonne

à

La revue catholique
des idées et des faits

38, Boulevard Botanique, Bruxelles

Un an 25 francs ; six mois 15 francs

Que tous ceux qui apprécient notre effort d'apostolat intellectuel nous fassent connaître autour d'eux. Le meilleur moyen de nous encourager dans une tentative dont le succès dépasse déjà les plus légitimes espérances, est de nous assurer de nouveaux abonnés !



Le catholicisme éducateur
de la responsabilité (1)

« Le catholicisme éducateur de la responsabilité », voilà un titre qui ferait peut-être sourire un certain nombre de protestants eux-mêmes, et dans le catholicisme, certains esprits qui, sans le savoir, se sont laissés gagner au point de vue protestant : il est entendu, pour ceux-là, que c'est la Réforme qui est une école d'initiative, de responsabilités, de *self-help*, une institutrice, disent-ils, de l'autonomie des consciences. Prêtons un peu l'oreille à ce que dit de nous le protestantisme.

Les moralistes de la Réforme accusent volontiers le catholique d'être une créature passive, asservie à l'attrait des sacrements comme à une sorte de magie, et confiante, uniquement, dans l'opération quasi mécanique de la grâce : de tels sentiments, disent-ils, sont impuissants à viriliser l'homme.

Les théologiens de la Réforme reprochent au contraire au catholique d'amoindrir et de déprécier les mérites du Christ, d'accorder aux bonnes œuvres une importance qui ne devrait être reconnue qu'à la foi, et d'attribuer aux initiatives propres de l'âme une vertu pour le salut ; ce qui équivaldrait, si nous les en croyons, à méconnaître ou même à nier la nécessité souveraine de la Rédemption.

Il conviendrait que les uns et les autres se missent d'accord. Car enfin, si je comprends bien leurs deux réquisitoires, les premiers nous font un grief de nous tenir docilement à proximité des canaux de la grâce, et de la subir docilement : ce serait, à les entendre, une attitude d'abandon ne convenant qu'à des esclaves. Et les seconds nous chicanent parce qu'en présumant de l'importance de nos œuvres, nous léserions la prépondérance divine, et parce qu'ainsi nous agirions en orgueilleux.

Il nous faudrait, pour faire plaisir aux uns, diminuer quelque chose de ce que nous accordons à Dieu, de ce que Dieu veut qu'on Lui accorde,

(1) Conférence faite à Bruxelles sous les auspices de l'École Normale Sociale Catholique.

et tenir à distance, parce que trop impérieuses, ces effusions de la grâce, qui s'appellent les sacrements.

Il nous faudrait, pour satisfaire les autres, diminuer quelque chose de ce que nous nous concédons à nous-mêmes, de ce que Dieu veut que nous nous concédions, couronner notre âme de ce sentiment de responsabilité qu'Il tient à y maintenir, et faire taire, une fois pour toutes, la conscience que nous avons de pouvoir être des agents pour le bien.

Qu'ils parlent donc, les uns et les autres, et que, par leurs contradictions, ils se réduisent réciproquement au silence : de ces deux procès inverses, la foi catholique sort absoute ; et l'idée qu'elle nous donne de la valeur de l'individu, nous paraît émerger, plus précise, plus brillante, par-dessus le chaos des chicanes.

Elle nous enseigne que le chrétien a besoin de la grâce, qu'il en bénéficie, que, si Dieu le veut, il est comme dompté par cette force mystérieuse ; elle nous enseigne, d'autre part, qu'il peut devenir, Dieu aidant, le producteur actif de certaines possibilités de grâce, de certaines occasions de grâce ; que lorsque cette force est trop lente à venir au secours, il en peut brusquer les lenteurs ; et qu'il est invité, non seulement à subir l'influx divin, non seulement à y répondre, mais à l'appeler, à l'attirer, sur les autres non moins que sur lui-même.

Doctrine complexe, comme complexe est la vie, doctrine qui sauvegarde l'humilité de l'âme chrétienne et la convie, tout en même temps, à une activité féconde. A cette lumière, l'agenouillement du chrétien n'apparaît point comme le suprême effondrement d'une timidité servile, mais comme le début d'un élan. Il semble que la polémique protestante, par une abstraction qui pêche contre l'équité, décompose en deux aspects, si je puis ainsi dire, l'attitude de l'âme catholique ; et qu'en les isolant l'un de l'autre, elle les fausse ; et qu'en les ayant tous deux faussés, elle les condamne ensuite tous deux. Mais quelque fragiles, quelque contradictoires entre elles qu'apparaissent certaines critiques, elles laissent derrière elles une traînée, qui s'éparpille dans les esprits, et qui y demeure. Il y faut opposer la notion de ce qu'est et de ce que peut, dans l'économie du catholicisme, l'individualité du catholique.

I

Tout catholique, par cela seul qu'il prie, par cela seul qu'il souffre, par cela seul qu'il donne suite à une bonne intention d'agir, peut quelque chose pour son Église, quelque chose pour ses frères humains. « La messe, lit-on à l'article XXI de la *Confession d'Augsbourg*, n'est pas un sacrifice pour les vivants et pour les morts, offert pour l'expiation de leurs péchés, mais plutôt une communion où le prêtre et les assistants reçoivent le sacrement, chacun pour soi. » Retenez ce mot : *Chacun pour soi* ; au terme de la conception luthérienne de l'acte du culte, il ne resterait plus, dans l'âme pieuse, que la préoccupation du salut personnel ; elle ne serait plus qu'une pauvresse, impuissante, ramassée sur elle-même, égoïste à force d'être tremblante... Chacun pour soi ! L'individu catholique, qui croit à la communion des saints, a confiance, lui, dans l'influence de ses souffrances, de ses prières, de son action ; il sait qu'elles sont utiles aux hommes, utiles aussi à Dieu. Oui, à Dieu Lui-même. Cette créature humaine que protestants et jansénistes humiliaient à l'excès, la voilà si épanouie, dans le catholicisme, qu'elle apporte, ou peu s'en faut, un complément à l'œuvre même de Dieu.

Il a besoin d'elle pour se répandre, pour propager son nom ; il la veut, il la commande, il la réquisitionne comme une ouvrière de son règne. Il a de grandes exigences à cet égard. Il est des familles qui trouvent dans leur héritage, avec quelque fortune et quelque gloire, une certaine accoutumance de la pratique religieuse ; qui la conservent, à l'égal des autres biens, avec l'allure même d'un dévouement parfois militant ; et chez qui Dieu, semble-t-il, n'est jamais admis, ou presque jamais, à prélever, pour son besoin à Lui, pour le plus grand de tous ses besoins, une existence de jeune homme dont Il ferait un prêtre. Ces familles gémissent ensuite, quand de leur voisinage sur une vaste étendue du pays, il semble que Dieu tend à s'en aller. « La foi se meurt », gémissent-elles. Mais avait-on pleinement songé, dans ces respectables cercles, à ce qu'étaient les nécessités de l'apostolat divin, et à y satisfaire ?

Dieu veut avoir besoin de l'individu, aussi, pour sauver les âmes, non moins que pour les prêcher ; Il attend les prières ; sa miséricorde nous presse de prier assez pour désarmer sa justice, et pour la désarmer, parfois, en faveur d'une âme que peut-être nous ignorons, et que Lui connaît. Il centuple et multiplie ainsi le rayonnement, intégralement visible pour Lui seul, de toutes nos bonnes volontés ; chaque

individu de l'Église terrestre, par ses oraisons, par ses mortifications, par les applications qu'il peut faire d'un immense trésor de grâces, devient le bienfaiteur d'une immense Église, celle du purgatoire. L'âme catholique a la gloire d'aider Dieu à pardonner. La Bonté de Dieu compte sur elle, comme compte sur elle, pour se répandre, la lumière de Dieu.

Mais il y a un mot de saint Paul qui jette sur ce genre de collaboration certaines lueurs plus mystérieuses encore. « J'accomplis en moi, dit-il, dans l'épître aux Colossiens, ce qui manque à la Passion du Christ. » Il manquerait quelque chose à la Passion ? Quelques misérables gouttes de sueur humaine pourraient donc ajouter à l'efficacité du Sang divin ? Cela ne se définit pas... « La Fête de tous les saints, écrivait un jour M. Olier, me paraît plus grande en quelque manière que celle de Pâques ou de l'Ascension ; car c'est ce mystère qui rend Notre-Seigneur parfait ; car Jésus, comme chef, n'est parfait ni accompli, s'Il n'est uni avec tous ses membres, qui sont les saints ». Et le bienheureux Père Eudes reprenait : « Jésus a le dessein de perfectionner en nous le mystère de sa Passion, de sa mort et de sa Résurrection, en nous faisant souffrir, mourir et ressusciter avec Lui. »

Glorieuses assurément sont les souffrances chrétiennes, si Jésus veut avoir besoin d'elles pour que ses souffrances à Lui soient parfaites ; et glorieuse assurément est l'individualité du catholique, si Jésus fait de lui, non seulement un apôtre, non seulement un intercesseur, mais en quelque mesure une façon de co-rédempteur. Et, remarquons-le, cette dignité suprême, qu'on ose à peine indiquer et nommer, il semble qu'elle soit offerte à tout catholique qui pleure, pourvu qu'il pleure comme Dieu veut qu'on pleure ; et les humbles, qui pleurent plus longuement que les autres, et qui ont aussi peut-être plus d'occasions de pleurer, ont chance d'être les premiers exaltés par cette coopération spéciale avec le Christ.

Ainsi va se développant, dans le catholicisme, la valeur de l'individu, à mesure que l'individu, de plus en plus généreux, consacre au service d'autrui, au bien d'autrui, la vertu de sa parole, celle de sa prière, celle de ses souffrances ; et le plus accablé de tous, le plus victime de tous, un néant aux yeux des hommes, sera sans doute le plus grand, si son accablement, si son état de victime, sont offerts pour ces hommes qui le méprisent ; il sera le plus grand, parce qu'il sera le moins dissemblable du Christ Lui-même, et celui en qui le Christ aimera le mieux à se parfaire, d'un obscur et sublime parachèvement.

Le fabuliste ne s'élevait qu'à peine au-dessus d'une philosophie terre à terre, lorsqu'il disait : « Aide-toi, le ciel t'aidera ». L'Église dit à l'individu catholique : « Aide le ciel, le ciel t'aidera ». Tout catholique qui veut devenir un élu, est ici-bas, déjà, une sorte de fonctionnaire du monde invisible.

En mutilant le dogme, en dépouillant les chrétiens de la dignité d'intercesseurs, en leur interdisant comme une illusion de la superbe humaine le souci d'être les auxiliaires du Christ, la Réforme les a comme exilés de ces sphères supérieures, invisibles, que le catholicisme ouvrait à leur action. La prière de l'individu, la souffrance de l'individu, avaient eu, quinze siècles durant, une puissance sociale, qui s'exerçait dans ce monde et se répercutait jusque dans l'autre ; la terre, quinze siècles durant, avait influé sur le ciel ; mais dans le dogme luthérien, cette puissance sociale périçait ; cette influence s'éloignait. Alors l'Église catholique se dressa, et toutes ses décisions en faveur du libre arbitre de l'homme, toutes ses affirmations sur le purgatoire, tous ses commentaires sur la communion des saints, consacrèrent la valeur de notre action individuelle.

Cette action s'insère dans la plus grande de toutes les histoires, celle du règne divin ; elle est souvent secrète, malaisément perceptible à l'œil des hommes, et ses répercussions demeurent généralement indiscernables à la conscience même qui veut le bien et qui laisse à Dieu le soin de le faire, par elle. Mais cette collectivité d'actions anonymes, inscrites au Livre de vie, actions qui peuvent s'ignorer entre elles, et dont Dieu compose une harmonie, forment la vie cachée de la chrétienté. Dans cette vie cachée, tout catholique qui prie, agit ou souffre, est un rouage dont le travail réel échappe aux chroniqueurs d'ici-bas ; il est l'instrument actif d'une histoire qui se déroule tout à la fois, par lui et au-dessus de lui, à son instigation et à son insu, d'une histoire qu'il prépare et qui pourtant le dépasse ; ses pieds sont encore sur terre et déjà, à portée de ses lèvres qui invoquent Dieu, ou qui L'annoncent, ou qui acceptent de souffrir, s'élargissent des domaines que Dieu seul connaît.

II

Nous venons de voir quelle est, dans le catholicisme, la valeur de l'individu. Voyons maintenant comment les disciples catholiques

sont d'accord avec le dogme pour faire usage de cette valeur et pour faire l'éducation de cette responsabilité ; et comment ces disciples contribuent, en premier lieu, au développement de la personnalité, par lequel l'enfant acquerra pleine conscience de sa dignité d'homme et de sa responsabilité morale ; en second lieu, au développement de l'esprit d'initiative, par lequel il sera rendu capable de prendre une part à la grande besogne humaine ; en troisième lieu, au développement du sens social, grâce auquel il apportera dans ses démarches à l'égard des autres hommes, un perpétuel esprit de justice, fondé sur la fraternité.

Je voudrais vous montrer ce que peut et ce que fait, au nom même de son dogme, l'éducateur catholique pour le développement de ces trois sentiments. Nous mettrons en regard, tout simplement, les ressources fournies par le dogme et les consciences qu'il s'agit de former, et nous regarderons, en simples spectateurs, le contact entre ces ressources et ces consciences.

A la base de la vie spirituelle, telle que le jeune homme catholique est invité à la vivre, il y a la maxime que voici, qu'il ne faut jamais oublier : le salut implique une coopération constante et permanente entre Dieu et l'homme. Dieu donne sa grâce, l'homme donne son bon vouloir.

L'absolution que l'homme reçoit au tribunal de la pénitence n'a de valeur aux yeux de Dieu que si, par d'actives dispositions de repentir et de ferme propos, il s'est mis en mesure de mériter son pardon ; la vie du Christ qu'introduit en lui la Communion ne s'épanouira, ne rayonnera que si, par un acte formel de donation de son cœur, il répond aux avances du Christ. Tous les sacrements qu'il reçoit engagent et mettent en branle sa responsabilité.

Dieu a fait à ce petit catholique une première avance, le jour de son baptême ; toute sa vie de catholique, une fois qu'il a l'âge de raison, doit répondre à cette avance primordiale de Dieu. De là, l'usage du renouvellement des vœux du baptême, que le catholique est invité à faire au jour anniversaire de son baptême et que tous les enfants réunis font solennellement, au jour de leur première Communion. Par ce renouvellement, ils promettent à Dieu leurs bons services. Ce baptême n'a pas été simplement un symbole de leur entrée dans leur communion religieuse ; il a, à proprement parler, inséré pour la première fois, dans la vie de leur âme, les germes d'une vie divine. Cette vie divine, ce sera à eux de la développer. Dieu aime leur liberté, mais Il la respecte ; Il ne la délaisse pas, mais Il ne la violente pas ; Il lui fait appel, mais non contrainte ; les coups de la grâce les plus subits, les plus prestigieux, entraînent immédiatement, par une sorte de choc en retour, une adhésion reconnaissante et active de l'âme privilégiée.

Représentez-vous le jeune homme catholique au moment des premières crises de jeunesse, alors qu'il se débat entre les impulsions de la grâce et celles du mal, prenant chaque quinzaine ou chaque semaine, au tribunal de la pénitence, devant un prêtre qui lui apparaît comme un représentant de Dieu, conscience pleine et nette de sa liberté, et de sa responsabilité, et des abus qu'il a faits de cette liberté, et des progrès qu'il peut faire dans la compréhension de sa responsabilité. Le « connais-toi toi-même » de la philosophie socratique est ainsi pratiqué par des enfants encore jeunes, qui seraient assurément fort surpris, si on leur disait qu'ils sont, sans le savoir, des écoliers de Socrate. Ils savent de bonne heure qu'ils sont responsables, non seulement de leurs actes, mais de leurs intentions, non seulement de leurs faits et gestes, mais de leurs dispositions, et non seulement de ce que voient les hommes, mais de ce que Dieu seul voit : ils sentent s'élargir et s'approfondir en eux le domaine de la responsabilité.

Pour l'approfondissement même de ce domaine, il est intéressant de constater que les pédagogues catholiques les plus réputés ne considèrent pas comme souhaitable que le jeune homme ou la jeune fille s'interrogent trop longuement sur le caractère mortel ou véniel de leurs fautes, qu'ils discutent trop longtemps là-dessus avec eux-mêmes : voici ce que dit à ce sujet la Mère Stuart, supérieure générale de toutes les dames du Sacré-Cœur, qui, dans le monde entier, font œuvre de pédagogues.

La Mère Stuart remarque que si les enfants s'habituent à se demander après chaque méfait : « Est-ce un péché mortel ? » la crainte du châtement deviendrait bientôt pour eux le seul motif d'éviter la faute ; et si, croyant pouvoir dire d'un ton rassuré : « C'est un péché véniel », ils s'habitueraient à ne pas redouter pour ce péché de trop sévères punitions, ils en viendraient bientôt à prendre avec Dieu de trop insolentes libertés. « Moins les enfants parleront du péché mortel, dit la Mère Stuart, mieux cela vaudra. En discourir sans cesse, discuter à tout propos sur les fautes graves, plus graves ou moins graves, familiarise avec la pensée même du mal. Indiquons nettement ce qui constitue

le péché mortel, selon les données de la théologie ; posons clairement les principes de droit, de devoir, d'obligation ; donnons surtout à ce grand mot : « Je dois » toute sa valeur intrinsèque, et alors, nous aurons formé des caractères autrement nobles et autrement trempés que par une considération de détails sur les différents degrés de culpabilité ».

Voilà ce que dit et ce que pratique une des éducatrices contemporaines dont les méthodes règnent sur un grand nombre de jeunes filles catholiques, dans l'ancien monde et dans le nouveau.

Lorsqu'il s'agit de jeunes gens cultivés, frottés de littérature, un péril est à craindre ; il ne faut pas que ces pratiques d'examen de conscience induisent les jeunes gens à une certaine culture morbide du moi. On rencontre des jeunes gens qui trouvent leur « moi » intéressant, et qui s'évertuent sur ce moi, presque aussi digne d'intérêt, sinon plus, que ce que ce pauvre moi peut avoir de vertus. Rien de plus dangereux, car cette contemplation complaisante du moi pour le moi, au lieu d'aider la liberté à secouer le joug des mauvais penchants, constate volontiers, avec un plaisir passif et maladif, que ces penchants sont les maîtres et tout est dit. Quand les éducateurs catholiques se trouvent en présence de jeunes gens ainsi orientés, ils insistent, auprès d'eux, sur la nécessité d'être humble. Il y a là, dans l'enseignement moral catholique, toute une gymnastique essentielle de l'âme ; la pratique de l'humilité, telle qu'on l'enseigne, conduit l'âme, non pas à se contempler elle-même comme un bibelot curieux, mais à connaître en un même élan, d'un même coup d'œil, la profondeur de sa misère et l'infinité de la Bonté divine. Lorsque Léon XIII, dans sa Lettre sur l'américanisme, blâma ceux qui considéraient l'humilité comme une vertu toute passive, et qui la ramenaient au second plan de la vie chrétienne, les éducateurs catholiques furent très heureux de cet hommage rendu par la plus haute autorité dogmatique de leur Église à la vertu d'humilité et à l'importance pédagogique de cette vertu. Dans la culture du moi, telle que la pratiquent les jeunes hommes dont je vous parlais tout à l'heure, l'âme devient un tout pour elle-même ; l'éducateur catholique, en inculquant l'humilité, ramène cette âme orgueilleuse à se situer dans la vérité, dans la réalité, à connaître Dieu et à se connaître elle-même par rapport à Dieu, en fonction de Dieu ; l'âme humble, au lieu de se considérer comme un centre, comme un tout, se sent une relativité, elle a d'elle une notion conforme à la vérité.

Développement de la personnalité par la culture de l'idée de responsabilité, culture qui est associée à la réception des sacrements catholiques ; et puis, orientation de cette personnalité, à la lumière de l'idée d'humilité : voilà le fondement de l'enseignement catholique.

III

Mais n'y aurait-il pas un péril dans le développement pédagogique de cette vertu d'humilité ? Parfois chez les hommes du dehors on paraît le craindre : l'humilité apparaît comme une sorte de déguisement dont se couvriraient l'impuissance, l'indolence, la paresse, et dont elles tenteraient de tirer gloire. Au lieu de dire : « Je ne veux pas faire d'efforts », on dirait : « Je suis trop peu de chose pour tenter cet effort » ; l'humilité serait le vêtement, vêtement singulièrement troué, dont on essaierait de couvrir la paresse. L'humilité comprimerait les forces humaines, elle les mutilerait, elle les amputerait ; elle serait, peut-être, une qualité servile, mais non pas une vertu virile. Elle couperait la racine de toute initiative, elle stériliserait le vouloir humain. A force de se faire petite, l'âme se rendrait incapable, et de voir grand et de faire grand. C'est là un péril auquel le pédagogue catholique ne croit pas, et qu'il ne craint pas. Toute la situation est illuminée, pour lui par les lignes suivantes de saint Thomas : « Il y a dans l'homme quelque chose de grand que l'homme possède par l'effet d'un don de Dieu, et quelque chose de défectueux qui résulte de l'infirmité de sa nature : la grandeur d'âme pousse l'homme vers les grandes choses, conformément à la raison droite, et l'amène à se rendre digne des grandes choses en considération des dons qu'il possède de Dieu. L'humilité, au contraire, conduit l'âme à s'estimer fort peu elle-même en considération de ses propres défauts ».

Nous voilà bien loin de cette conception, d'après laquelle être humble ne serait que pratiquer, sous des apparences méritoires, une sorte de *farniente*. Le catholique, qui dans son humilité se sent faible, a cependant confiance que la force de Dieu veut s'épanouir dans sa propre faiblesse, qu'elle veut se servir de sa faiblesse comme d'un instrument. La synthèse morale de saint Thomas, telle que la médite le pédagogue catholique, fait marcher du même pas la culture de l'humilité et la culture de ce qu'il appelle la grandeur d'âme, qui pousse l'âme vers les grandes choses, de ce que nous appelons, nous, l'esprit d'initiative.

Nous voici, ainsi, tout naturellement amenés à faire un pas de plus et à examiner le développement de l'esprit d'initiative par le catholicisme.

Collaboration entre Dieu et l'homme, voilà, vous disais-je, ce qu'est le salut pour les catholiques. Toutes nos œuvres de formation catholique doivent viser à développer cette collaboration de l'homme et à bien éclairer l'âme du jeune homme sur les conditions et les modes de cette collaboration.

Tout d'abord initiative intellectuelle. Dieu lui a apporté sa révélation : voilà la part de Dieu ; mais on ne veut pas que le jeune homme subisse le dogme passivement, comme un produit tout fait, présenté par M. le curé ; on ne veut pas qu'il l'accepte sentimentalement, comme un beau rêve où il se prélaisserait, comme une belle chanson dont il se bercerait. Tout enseignement catholique un peu supérieur comprend l'étude des titres de crédibilité, des raisons de croire. Il y a eu dans la première moitié du siècle passé un philosophe et pédagogue, qui s'appelaient Bautain ; voyant qu'en son temps le rationalisme, qui d'après l'Église catholique porte trop haut les ambitions de la raison, était une menace pour cette Église, l'abbé Bautain mit sur pied un système de philosophie qui s'appelle traditionalisme et qui visait à diminuer, à humilier cette puissance superbe qu'affichait la raison : l'Église trouva que Bautain faisait trop bon marché de la raison et l'Église blâma Bautain. La raison a sa part, et sa grande part, pour la culture de la foi, dans l'âme du jeune homme ou de la jeune fille ; c'est par ce travail de la raison que le jeune homme ou la jeune fille répondent à cette première avance qui s'appelle la révélation. Et pour les habituer à y répondre, l'enseignement doit parler à leur raison, faire appel à cette raison.

En second lieu, l'initiative de la prière, l'initiative mystique. Les formulaires de prières ne sont jamais présentés aux jeunes gens comme des barrières formalistes dans lesquelles doit s'emprisonner l'âme du fidèle : ce sont des textes d'où cette âme doit prendre élan.

Si l'on veut bien comprendre dans quel esprit se fait l'apprentissage de la prière, il suffit de regarder de près le rosaire. Un Pater, dix Avé Maria, et puis encore un Pater, dix Avé, et ainsi de suite.

A première vue, cela paraît un flot de paroles, une répétition passive, mécanique. Mais prenons-y garde, regardons-y de plus près, tout d'abord, si vous le voulez bien, revenons un instant à la conception de la prière telle que l'ont eue les grands mystiques de toutes les confessions, soit païens, comme Plotin, soit catholiques, comme sainte Thérèse, soit protestants, comme Jacob Boehme.

Qu'est-ce donc pour eux que la prière parfaite ? Ce sont des paroles brèves ou longues, qui s'achèvent en un long silence durant lequel Dieu remplit la pensée. Les mots sont des béquilles à l'aide desquelles l'âme tente de s'élever insensiblement vers ce que j'appellerais l'état de prière, couronnement de l'acte de prière. Les mots ne peuvent enfermer ni tous les hommages, ni toute la gratitude, ni tout le repentir que nous devons à Dieu : dans leurs aspirations, il y a de l'impuissance. La prière tend à dépasser les mots : elle n'accepte leur rigide contour que pour s'en évader. Ces mots qui se murmurent, qui s'attardent, qui se répètent sur les lèvres priantes, font barrière entre l'âme qui prie et l'assaut des préoccupations extérieures ; mais l'âme qui prie ne leur permet pas, à ces pauvres mots humains, naturellement très étriqués, très imparfaits, de faire barrière entre elle et Dieu. Par delà ces mots, elle veut, si j'ose ainsi dire, penser Dieu sans leur secours ; à la faveur de leur protection, elle tend aux intuitions qui se passent d'eux.

Mais voilà précisément ce que tente le rosaire : en essayant de deviner et de mesurer, d'après les données de la psychologie religieuse, les élans de la prière, c'est le rosaire lui-même, que nous avons défini. Il y a, dans le rosaire, quinze mystères ; c'est-à-dire quinze sujets de méditation sur quinze points de la vie du Christ unie à celle de sa Mère. A chacune des dizaines du chapelet, l'âme est conviée durant la dizaine à méditer sur un mystère, à prendre, pour son propre avancement dans la voie du salut, une résolution conforme aux sentiments que doit inspirer ce mystère : mystère joyeux, comme l'Annonciation, par lequel l'ange annonce à Marie la naissance de son Fils ; mystère douloureux, comme le Crucifiement, où le Christ dit à Jean, lui montrant Marie : « Voici ta Mère » ; mystère glorieux, comme l'Ascension, à la suite de laquelle, nous dit le livre des Actes, tous les apôtres de Jésus, dans un même esprit, persévérèrent dans la prière, ainsi que les femmes, et Marie, et ses frères.

Dix Avé se murmurent, pendant la méditation de chacun de ces mystères. Les Avé, dont l'un remplace l'autre, disent toujours la même chose, et ce rythme fait monter l'âme dans une atmosphère de prière. Il est scandé, ce rythme, par l'achèvement de chaque dizaine, et chaque fois c'est, pour l'âme qui prie, l'occasion d'une contemplation nouvelle. Les mots que les lèvres prononcent protègent et soutiennent les médi-

tations successives sur les mystères : ils deviennent comme une écorce à l'abri de laquelle une sève spirituelle s'épanouit et circule ; la pensée priante les déserte en même temps qu'elle s'en imprègne. Au delà d'eux, elle contemple tour à tour ces mystères joyeux dont elle se réjouit, ces mystères douloureux dont elle souffre, ces mystères glorieux dont elle triomphe. Cette prière qui paraît verbale est ainsi la plus spirituelle, la plus contemplative de toutes. Sur le canevas que l'âme s'impose, la méditation, à son aise, à son gré, tisse l'image vivante de quinze mystères. Le rosaire ainsi pratiqué devient, si l'on peut dire, une longue distraction vers Dieu ; dans la direction qu'impriment les lèvres, l'âme monte et s'élève, il semble qu'elle laisse les mots derrière elle et devient ainsi plus proche de Dieu.

Après les initiatives intellectuelles, après l'initiative mystique, parlons des initiatives de la volonté. Le jeune homme, la jeune fille, qui connaissent leur foi, savent qu'ils doivent s'examiner sur les péchés d'omission, c'est-à-dire non point seulement sur le mal qu'ils ont fait, mais sur les occasions qu'ils ont perdues de faire le bien. On leur enseigne qu'aux yeux de l'Église, il y a dans l'âme de chacun certaines ressources pour agir, et que Dieu veut que ces ressources se dépensent, d'une façon spontanée en même temps que docile. Si elles se dérobent, si à force de se dérober elles s'anémient, la morale catholique dénonce le péché d'omission : dans la négligence à l'égard du bien, elle trouve quelque mal. Ne pas être voleur, injuste, adultère, et se contenter de cela, et peut-être s'en montrer fier, c'est une attitude de pharisien. On enseigne aux jeunes gens qu'il ne suffit pas de dire à Dieu, au nom du Christ : « Que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite ». On leur enseigne que dans la conception catholique, leur droit va plus loin, beaucoup plus loin. Quand ils répètent ces vœux mis sur les lèvres humaines par l'ordre même de Jésus, ils font quelque chose de plus qu'un souhait ; dans ce souhait une promesse se glisse par laquelle leur activité s'engage et s'enchaîne ; ils se déclarent personnellement décidés à faire sanctifier ce nom, à travailler pour l'avènement de ce règne, à faire rayonner cette volonté. La vie chrétienne encore une fois, dans la conception catholique, n'est pas seulement une aide donnée par Dieu à l'impuissance de l'homme, mais aussi une aide donnée à Dieu par cette impuissance que Dieu rend puissante. Le *Fiat voluntas tua* n'est pas seulement considéré par le catholique, ainsi préparé à la vie, comme un consentement résigné aux événements voulus par Dieu, comme une identification résignée de sa volonté à la volonté de Dieu, mais comme une promesse, comme une devise, comme un programme, promesse de dévouement, devise de travail, programme d'initiative pour la réalisation individuelle et sociale de la volonté de Dieu, dans la mesure où Dieu s'est remis à l'homme du soin de faire triompher sa volonté.

Dans son petit livre : *Le Catholique d'Action*, qui est comme un cinquième livre à l'Imitation de Jésus-Christ, le P. Palau, Jésuite, prête à Jésus les paroles que voici :

« Il ne s'agit pas de dire que ta faiblesse est grande, car ta faiblesse n'est guère que le pseudonyme de ta paresse. Si tes forces sont petites travaille beaucoup ; si elles sont grandes, fais tout le bien qui s'offre. Hélas, résiste l'âme paresseuse, que pèsera tout ce bien, parmi le mal qui m'entoure et me cerne ? Le mal, riposte Jésus, te paraît plus grand que jamais, mais si tout marchait bien, il n'y aurait que des vertus médiocres, et tout irait mal. Tu te plains que mes fidèles ne soient pas majorité ; de quoi te plains-tu ? il n'y a de victoires glorieuses que celles que remportent les minorités. Du reste, je n'ai pas besoin que tu sois vainqueur, mais que tu fasses ton possible. Quand les impies triomphent de toi, reste en paix : si tu as fait ton devoir, je suis encore le vainqueur des impies, comme je suis le tien. Et si j'avais décidé que tes œuvres ne réussissent pas, reçois de ma main ce mystérieux bienfait ».

Voilà le mot suprême qui amènera le jeune pupille de nos œuvres catholiques à commencer, dans ces œuvres, de se comporter toujours en serviteur, mais en se considérant toujours comme un serviteur inutile, du succès duquel Dieu n'a pas besoin.

IV

L'éducation de la responsabilité ne comporte pas seulement le développement de l'esprit d'initiative, mais aussi la culture du sens social.

La morale catholique ne comprend pas seulement les dix commandements de Dieu, traduction de l'antique loi du Sinaï, et les commandements de l'Église, préceptes disciplinaires, tels que toute société peut en élaborer pour ses membres ; au delà de ces formules, que le catholique relit à l'heure de sa prière, et qui le renseignent formellement sur ses devoirs positifs envers Dieu et ses parents, et sur ses devoirs négatifs envers le reste des hommes, il est invité à remonter jusqu'à

l'Évangile, jusqu'au Sermon sur la Montagne, lequel entr'ouvre au regard des jeunes gens catholiques l'admirable horizon d'une série de devoirs qu'ils doivent remplir, aussi, à l'égard des autres hommes, et dont l'ensemble constitue le devoir social.

La culture du sens social a commencé à l'heure même où dans le catéchisme on a commenté au petit catholique les prières du Pater. On lui a fait remarquer que, par ordre du Christ, il devait dire *Pater Noster*, *Notre Père*, et non *Pater Meus*, mon Père. Voilà une réflexion qui, s'ancrant dans l'esprit de l'enfant, a peu à peu d'importantes conséquences. Même isolé du reste de ses semblables, le catholique, quand il se place en présence de Dieu, sort de son isolement ; pour s'élever et avant de s'élever, son âme se dilate ; ses yeux fixent le prochain, puis se fixent vers le Ciel ; à la barre de Dieu dont il pressent la justice, et dont il attend la bonté, il traduit en même temps que lui-même cette invisible escorte, les hommes ses frères ; par une de ces fictions que l'amour est ingénieux à créer, il se les associe tous, connus et inconnus, et ceux qui ne prient pas, aussi bien que ceux qui prient : son oraison privée prend la forme d'une oraison collective ; c'est en tant que membre de l'humanité qu'il s'adresse à Dieu ; et dans cet appel à la paternité divine, sa fraternité envers les autres hommes est impliquée.

Vous voyez comment l'enseignement catholique a pu éveiller le sens social dès la première heure où il révèle à l'enfant la sollicitude du Dieu Père, en lui apprenant la formule même du Pater.

L'enfant grandit : l'éducateur catholique doit le mettre en mesure de comprendre et, si je puis dire, de pratiquer le dogme de la communion des saints.

Ce jeune homme catholique qui fait partie d'une œuvre de jeunesse s'impose une mortification, une privation pour tel de ses camarades qu'il sait être tenté, ou pour tel autre dont l'âme a été rappelée à Dieu. Il sait que dans son petit domaine, avec ses faibles forces, il peut, lui, jeune ouvrier, jeune apprenti, jeune étudiant, s'immoler en quelque mesure pour des hommes qui ne sauront jamais qu'il s'est immolé pour eux, tout comme la Carmélite, au fond de son cloître, s'immole pour une humanité qui l'ignore, ou qui parfois la méconnaît et la chasse.

Voici devant l'éducateur catholique une multitude de jeunes gens, de jeunes filles ; les uns seront heureux, peut-être, les autres connaîtront probablement de lourdes heures de souffrance ; quand nous voulons les mettre en demeure de comprendre plus tard les coups dont Dieu les frappera et de profiter de ces coups, et d'en faire profiter leurs frères, il faut leur dire d'avance, en leur développant les paroles de saint Paul, commentées par le Père Eudes, que parfois Jésus veut faire d'eux non seulement des apôtres, non seulement des intercesseurs, mais qu'il veut les faire participer activement par leurs souffrances, à sa propre besogne de rédemption, et que cette dignité suprême de co-rédempteur est mise à la disposition de tout catholique qui pleure, pourvu qu'il pleure comme Dieu veut qu'on pleure. Nous voulons les amener ainsi à se dire plus tard, plus tard quand ils seront broyés par la vie : « Jésus a voulu avoir besoin de la souffrance. Jésus a voulu m'associer à sa besogne de Rédempteur, et c'est pourquoi je souffre, et c'est pourquoi je pleure, et si ma souffrance accablante m'empêche apparemment de rien faire pour mes semblables, j'ai confiance pourtant que je leur suis utile, par le fait même que je souffre bien ». Il faut initier la jeunesse catholique à cette sorte de répercussion surnaturelle qui résulte du dogme de la communion des saints, et en vertu de laquelle les mérites de chacun profitent à tous, et les souffrances de chacun à tous. Il faut que ces jeunes gens sachent que leur future douleur pourra devenir pour leurs frères une source de grâces ; il faut qu'ils sachent que s'ils doivent être un jour immobilisés ou paralysés par d'interminables agonies, ils pourront, au cours de ces paralysies, devenir encore des moteurs, des producteurs, dans l'ordre surnaturel !

Il faut qu'ils sachent, enfin, si la mort les cueille, qu'un élu, qu'un saint, d'après la conception catholique, ce n'est pas un être qui, débarassé du fardeau de la vie, jouit de Dieu d'une façon égoïste : un élu, un saint, c'est un homme qui tant qu'il y aura une terre, tant qu'il y aura un purgatoire, cherchera du regard les hommes, les aimera, priera pour eux le Dieu dont il est tout proche là-haut, et les servira, et qui, suivant la petite Sœur Thérèse de l'Enfant Jésus, passe son Ciel à faire du bien sur la terre.

Le sens social ne s'applique pas seulement au besoin spirituel, mais aussi au besoin temporel de l'humanité.

L'éducation catholique habitue les jeunes gens à sentir que tous les actes peuvent avoir une répercussion sociale et à tenir compte de cette répercussion. C'est en vertu du sens social que le chef de famille catholique ou que la ménagère catholique, chaque dimanche, devront remettre au lendemain les commandes qu'ils pourraient faire le jour même, de crainte d'immobiliser par ces commandes les bras ou les cerveaux dont Dieu a voulu l'émancipation hebdomadaire. C'est en vertu du

sens social que l'industriel catholique étudiera les moyens de fixer la paie au vendredi, pour permettre à la famille ouvrière de faire le samedi les achats urgents que la solde tardive du samedi soir contraint de reporter au dimanche. Dans le domaine de l'art, le sens social garantira les littérateurs et artistes contre cet aveugle égoïsme qui fait bon marché des conséquences sociales de ce que l'on pense ou de ce que l'on écrit. Avoir le sens social, c'est être pénétré de cette réflexion que les actes dont on est l'auteur ont une incidence certaine sur d'autres existences, et c'est limiter et fortifier, au profit du bien d'autrui et sous l'impression du souvenir d'autrui, les caprices et les fantaisies de la volonté individuelle.

Ceux qui ont le sens social comprennent que le mot de l'Évangile : « Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice » doit être la devise souveraine qui doit régir leur vie ; qu'avoir faim et soif de la justice c'est avoir le courage d'affirmer, et de propager, sans crainte des préjugés ambiants, les aspirations qui nous poussent à réparer ou à prévenir la misère, à jouer à notre façon notre rôle de Christ en diminuant le mal dans le monde, à garantir la Providence contre les malédictions de ceux qui souffrent, à multiplier nos efforts pour que de plus en plus l'œuvre de Dieu soit reconnue bonne ; oui, bonne, telle qu'il la jugea lui-même au lendemain de la création, avant que le péché de l'homme ne la gâtât ; ceux qui ont le sens social comprennent que ce n'est pas suffisant de soupirer en rêve vers plus de justice, que Dieu veut un rêve laborieux, un rêve agissant, et qu'il ne s'engage à rassasier là-haut que ceux qui sur terre auront laissé vivre et crier en eux je ne sais quel douloureux appétit de justice.

Les jeunes gens ainsi formés seront naturellement portés, dans les professions qu'ils remplissent, à s'intéresser au sort de leurs camarades, à prendre dans les associations ouvrières catholiques, un rôle directeur, et à guider ces associations dans les voies du progrès et du relèvement social. Ils considéreront le progrès humain, dont ils veulent être les ouvriers, comme le résultat des impulsions de l'Évangile.

V

Nous voilà loin de cette prétendue école de passivité que serait le catholicisme, qui laisserait en friche une partie de son énergie, et dans laquelle s'atténuerait ou s'endormirait notre conscience d'agents responsables. A entendre certains critiques, cette simple devise : « laisser faire à Dieu » résumerait la morale pratique du catholicisme : l'abdication de toute volonté propre ne serait, chez les saints, qu'un subtil déguisement de la paresse ou qu'un moyen commode d'éviter les déceptions, et le chrétien parfait ne serait autre chose qu'un pessimiste très averti, et très égoïste, qui, pressentant beaucoup d'épines dans les responsabilités de l'action, trouverait de pieux prétextes pour abdiquer et pour s'enfuir.

Je voudrais les mettre en présence du petit livre : *Quand le soir tombe, recueil de pensées du cardinal Manning* ; leurs yeux, je crois, s'y dessilleraient.

Manning, écoutant Dieu, lisant les âmes, leur signifiait d'abord :

« Ce que vous êtes est une révélation de la volonté de Dieu sur vous... Vous ne choisissez pas plus votre entière destinée que vous ne déterminez le pays ou le siècle dans lequel vous êtes nés. Ce que vous êtes, et où vous êtes, est l'affaire de Dieu ». Professeur de passivité, crieront sans plus attendre, les détracteurs de la morale chrétienne. Je leur demande quelque patience, et je n'ai mis en relief ces premiers textes que parce qu'ils appartiennent, tels quels, indissolublement, à la synthèse que Manning propose à nos méditations. Oui certes, notre destinée vient de Dieu ; mais Manning, tout de suite, ajoute : « Vous avez une œuvre à accomplir pour lui, et c'est justement cette œuvre que vous trouvez devant vous dans la vie quotidienne ». Les horizons s'illuminent : voici que l'acceptation est génératrice d'action ; voici que la destinée, bien loin de dispenser de la lutte, fixe un terrain de lutte. Vous pensiez être les passives victimes d'une force invisible : erreur ! Manning vous révèle que vous avez à agir, et que votre action aura d'immenses répercussions et là-haut, et ici-bas.

Là-haut, d'abord : « Tout ce que vous faites, tout ce que vous négligez, a sa répercussion dans le monde invisible... Vivez comme des hommes dont chaque acte a un retentissement ineffable, dont chaque faiblesse peut être enregistrée à jamais » ; et Manning, tremblant à la vue de certains « péchés spirituels, subtils et secrets qui ne laissent aucune tache sur la vie extérieure », prévient l'âme chrétienne que « ce caractère que toute sa vie elle aura tissé par les actes volontaires de son libre arbitre sera, devant Dieu, son état éternel. » Mais sur terre, aussi, et autour de nous, nos actes ont un retentissement, et Manning le définit, l'épie, on dirait qu'il le scande : « Nous avons toujours incon-

sciemment sur les autres hommes un pouvoir qui, si nous le pouvions bien connaître, nous ferait trembler. Nos actes irréflechis, nos mots dits au hasard, nos allusions inconsidérées, le ton même de notre voix, même nos gestes, dans nos heures de relâchement, laissent sur les hommes des impressions que nous ne pouvons ni décrire ni imaginer ».

Lorsque s'aiguisent ainsi les susceptibilités de la morale chrétienne, cette prétendue maîtresse de passivité nous interdit au contraire la passivité en présence du mal social, en présence de la détresse morale ou matérielle ; elle souhaite que les infractions au règne de Dieu dont nous sommes témoins soient interprétées par nous comme des infractions contre le bien-être de notre âme, qui a besoin que Dieu règne ; elle voudrait qu'il y eût en nous, pour les péchés humains, un peu de cette douleur sous l'accablement de laquelle Jésus pleura, et par trois fois tomba.

Ces péchés d'omission dont tout à l'heure nous parlions, voyez comme Manning nous invite à les pressentir, à les signaler, à les éviter. Manning, ici, se fait importun avec une sorte de passion contenue, et qui ne transige pas. « Nous sommes responsables, écrit-il, non seulement de ce que nous savons, mais de ce que nous aurions pu savoir. Lorsque la lumière atteint notre vue, la voix notre oreille, il nous faut prêter attention et essayer de nous instruire ; car nous ne sommes pas responsables seulement de ce que nos forces nous permettent aujourd'hui de faire, mais de ce que nous aurions pu faire en employant tous les moyens que nous avons ; et voici pourquoi, lorsque l'Église de Dieu s'établit parmi nous, tous les hommes se sentent chargés de responsabilités ».

Où donc se réfugieront-ils, ceux qui accusaient le chrétien de se décharger des responsabilités terrestres ? C'est au contraire parce que chrétiens, parce que membres de l'Église — l'austère Manning le professe hautement — que doit s'affiner en nous le sentiment de nos responsabilités. Nous voilà promus responsables d'ignorances que nous aurions pu guérir, d'omissions que nous aurions pu éviter. « Il nous faudra rendre compte à la fois, insiste Manning, de ce que nous avons su, et de ce que nous n'avons pas su, de la raison pour laquelle nous n'avons pas su ce que nous aurions dû savoir ».

Il prévoit cela, avec une certitude imposante, comme une sorte de greffier du jugement dernier. Il recherche, avec sévérité, l'ignorance qui est la conséquence d'un péché personnel, « l'ignorance qui résulte d'une négligence coupable. Il ne se substitue pas, d'ailleurs, au juge suprême, il sait que la culpabilité est une chose complexe, une balance de bien des détails, de la part de Dieu et de la nôtre. » Mais il y avait à donner aux chrétiens un enseignement de leur responsabilité : le cardinal voulait le donner. Au pied de sa chaire, les libertés humaines s'éclairaient ; il les laissait, ensuite, face à face avec la grâce de Dieu, décider, avec elle ou contre elle, quelle serait leur vie présente et quelle serait leur éternité, et cette décision c'était l'acte suprême de leur responsabilité.

GEORGES GOYAU.



Politique belge et politique rhénane (1)

Dans un discours prononcé à Damas, le 20 juin 1921, le Général Gouraud disait aux Syriens : « Considérez l'exemple de la Suisse où des populations de religions et de langues différentes concourent fraternellement au maintien d'une fédération soutenue par un sentiment commun. Pendant plusieurs siècles, de nouveaux cantons sont venus librement grossir les rangs de la Confédération helvétique parce que la forme fédérale leur permettait d'entrer dans l'association sans abandonner leur caractère propre. Ce sont ces considérations qui m'ont mené à créer les États autonomes de Syrie » (2).

Ces sages paroles méritent d'être méditées ailleurs qu'en Syrie. Victor Hugo a dit de la Suisse, qu'elle est « un monde

dans une coquille de noix ». Jamais définition ne fut plus rigoureusement exacte, car au point de vue social et politique comme au point de vue physique et géologique, la Suisse est un microcosme où toutes les contrées peuvent venir étudier, en une perpétuelle gestation, les phénomènes qui les agitent. Il en est surtout ainsi pour les démocraties auxquelles l'évolution de la Suisse depuis deux siècles, offre les plus salutaires leçons.

En annexant la Suisse en 1879, la Révolution lui avait imposé le régime de la République une et indivisible. Bonaparte se rendit immédiatement compte de la faute commise et, par un « Acte de médiation », restaura le fédéralisme. Il en donna les raisons dans un discours prononcé à St-Cloud, le 12 décembre 1803, en présence des délégués de la Confédération :

« Plus j'ai réfléchi sur la nature de votre pays et sur la diversité de vos éléments constitutifs, plus j'ai été convaincu de l'impossibilité de le soumettre à un régime uniforme ; tout vous conduit au fédéralisme. D'heureuses circonstances m'ont placé à la tête du gouvernement français, mais je me regarderais comme incapable de gouverner les Suisses. Il vous est déjà difficile de trouver un landamman. S'il est de Zurich, les Bernois seront mécontents et vice versa ; élisez-vous un protestant, les catholiques feront opposition. — Je vous parle comme si j'étais moi-même un Suisse : Dans les petits États, le système fédératif est éminemment avantageux » (1).

On pouvait craindre *a priori* que le régime fédéral n'eût pour conséquence, la prédominance des intérêts particuliers sur le sentiment national et, dans les cantons, l'asservissement des minorités. Le phénomène inverse s'est produit en Suisse et, à y bien réfléchir, il n'y a là rien d'étonnant : Dans un État unitaire, la moindre querelle de clochers aboutit finalement à la tribune parlementaire au détriment des problèmes d'ordre général ; dans un régime fédéral au contraire, toutes les questions particulières étant solutionnées ailleurs, le Parlement peut se consacrer uniquement, aux questions nationales. — C'est à juste titre que, dans son *Manuel de Droit public*, un jurisconsulte suisse, M. Dubs, a écrit : « L'État Fédéral réunit deux choses qui paraissent autrefois inconciliables, l'union de la force nationale et le maintien d'une grande liberté individuelle » et, dans une étude récente, M. Fr. Fleiner, professeur à l'Université de Zurich, a montré de même que si les deux termes de centralisation et de fédéralisme apparaissent à première vue comme des contraires, à les regarder d'une manière plus attentive, on s'aperçoit qu'ils se complètent et se prêtent un mutuel appui et que la santé de l'ensemble dépend de leur harmonie (2).

On ne peut mieux dire. Un court séjour en Suisse suffit à convaincre de la profondeur du sentiment national que les prérogatives cantonales complètent et fortifient même, car les questions de ce ressort étant vidées dans des assemblées spéciales, on ne peut rendre responsable de la solution intervenue, la Confédération.

D'autre part, plus la division administrative est petite et plus les minorités, surtout quand elles représentent l'élite des villes, se font aisément respecter. Il en est ainsi à l'intérieur de chaque canton comme dans les relations de canton à canton au sein de la Confédération, grâce au régime fédéral d'abord, au système constitutionnel ensuite.

On sait que l'Assemblée Fédérale comporte deux Chambres, jouant respectivement, le rôle d'une Chambre de députés et d'un Sénat, le Conseil national d'une part, le Conseil des États

(1) Cité par M. FÉLIX BONJOUR, ancien président du Conseil national Suisse : *La Démocratie Suisse*, Lausanne, Payot, 1919, p. 16.

(2) Cité par BONJOUR. *Ouvr. cité*, pp. 14, 20.

(1) Voir la REVUE du 17 mars.

(2) Cité dans la *Gazette de Lausanne*, n° du 21 février 1921.

de l'autre, mais à l'encontre du système belge, seul le premier de ces Conseils est issu de la loi du nombre (articles 72 à 79 de la Constitution); le Conseil des États, comme son nom l'indique, est une délégation des différents cantons (articles 80 à 83 de la Constitution). Il en résulte que toute loi doit réunir une double majorité : une majorité *individuelle* — celle des députés élus au suffrage universel — et une majorité *collective* — celle des cantons représentés chacun, quelle que soit sa population, par deux délégués au Conseil des États. Il en est de même pour le *Referendum* (Constitution, art. 89 et 90) (1) et les lois d'initiative populaire (Constitution, art. 121 à 123).

Est-il nécessaire de souligner les garanties résultant de pareil système pour les minorités ? Jamais, la Suisse allemande ne pourrait profiter de sa population plus nombreuse pour opprimer la Suisse romande, car une simple majorité numérique ne suffirait pas sans l'adhésion de la majorité des cantons. — Ainsi, la Démocratie la plus avancée de l'Europe centrale, loin de consacrer la suprématie de la loi aveugle du nombre, en a sagement tempéré les conséquences par le principe fédératif qui, tout à la fois, assure le respect des minorités et permet le libre essor des tendances particulières. Dans un pays minuscule où trois groupes ethniques et trois cultures différentes — pour ne pas dire opposées — se touchent, la question des langues ne se pose point et le fait est d'autant plus remarquable qu'il y a quatorze cantons de langue allemande contre trois cantons de langue française, un canton de langue italienne et quatre cantons mixtes (en y comptant le canton des Grisons qui est trilingue).

« Dans l'État Fédératif suisse, écrit M. Fleiner, la défense des idées fédéralistes a eu pour résultat, au point de vue politique, de protéger la minorité catholique contre la majorité des éléments libéraux et réformés, de protéger aussi la minorité

(1) On trouvera des détails sur l'organisation et les résultats du *Referendum* dans notre brochure : *Un projet de réforme constitutionnelle*, Bruges, Stock, 1920.

Citons seulement, à titre d'exemple, le résultat du referendum qui, le 3 nov. 1907, à 100.000 voix de majorité, a approuvé une loi aggravant les prestations militaires et la loi d'initiative populaire votée à une majorité identique, le 9 juillet 1808, et interdisant l'importation, la fabrication et la vente de l'absinthe et de ses imitations. — On ne corrige la démocratie que par la démocratie.

Nous n'avons envisagé les résultats du régime fédéral, qu'au point de vue des questions relevant directement de notre sujet ; il y aurait bien d'autres avantages à signaler notamment, au point de vue de l'éducation politique des masses et du développement de l'enseignement. Que l'on songe que dans un petit pays de trois millions d'habitants il y a sept universités, toutes cantonales : Genève, Lausanne, Fribourg, Berne, Zurich, Neuchâtel, Bâle. Leur enseignement est universellement apprécié.

romande et italienne contre la majorité des éléments de langue allemande » (1).

Une autre écrivain suisse, M. Eugène Rambert, a défini de même en ces termes heureux, la mission de la Fédération Suisse :

« Une majorité germanique respectant une minorité romande, une majorité protestante respectant une minorité catholique, un certain nombre d'États relativement peuplés et forts, lancés à pleines voiles dans le courant de la vie moderne, respectant la lenteur de ces vieilles démocraties pastorales pour qui les siècles peuvent être des années, voilà la mission que lui a imposée la nature » (2).

M. P. Seippel n'a fait que reprendre la même idée en écrivant que le rôle de la Suisse est de montrer la route aux nations, en leur prouvant que l'on peut unir plusieurs races et plusieurs langues en une solidarité libre et féconde (3).

* * *

La lecture des pages qui précèdent provoque immédiatement, un rapprochement entre la Suisse et la Belgique. Elle aussi comprend une population agricole d'une part, industrielle de l'autre, la première conservatrice, la seconde à tendances socialistes ; elle aussi se distingue par un culte pieux des autonomies locales qui, trop facilement, obnubileraient la vision de l'intérêt général ; elle aussi, enfin, rapproche dans un petit espace, des groupes linguistiques dont la culture et les tendances sont complètement différentes. — Ces similitudes doivent donner à réfléchir, mais d'autre part — on ne saurait trop le répéter — la division de la Belgique en deux parties, serait un suicide et, comme l'a compris la Grande-Bretagne, les effets bienfaisants du fédéralisme constatés en Suisse, ne peuvent être obtenus que par la pluralité des éléments constitutifs. Il en serait ainsi, si dans un avenir plus ou moins éloigné et dont rien aujourd'hui ne peut fixer ni le moment ni même la probabilité, un libre rapprochement se réalisait en respectant les autonomies particulières, entre la Flandre, la Wallonie et le nord de la Rhénanie (4). Mieux vaut la fraternité dans l'union que la discorde dans l'unité. (5).

Comte R. DE BRIEY.

(1) FR. FLEINER, *Centralisation et Fédéralisme suisse*, traduction française par GEORGES WERNER ; Rascher, Zurich, 1918, p. 17.

(2) *Les Alpes et la liberté*, article paru dans les *Études nationales et historiques*. Lausanne, Rongé, p. 57.

(3) Cité par Bonjour. *Ouvr. cité*, p. 21.

(4) La Rhénanie du Nord, bornée au sud par la Moselle, forme une région nettement délimitée de 3 millions d'habitants, correspondant à la Basse-Lotharingie, unie jadis à la Belgique, comme nous l'avons vu.

(5) La dernière partie de l'étude du Comte de Briey paraîtra dans notre prochain numéro.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

Une couronne de saints

La célébration du troisième centenaire d'une quintuple canonisation a remué Rome, y a excité un enthousiasme qui gagnera successivement la France, l'Espagne, tout le monde catholique.

Si l'exhibition littéraire d'une contrefaçon de la sainteté, le saint Magloire de Dorgelès, pastiche maladroît du Santo de Fogazzaro,

appelle la vogue, qu'en sera-t-il de la véritable sainteté évoquée par l'Église avec tout l'éclat des démonstrations liturgiques ?

Isidore le Laboureur, François de Xavier, Inigo de Loyola, Thérèse de Ahumada, Philippe de Néri, successivement disparus en 1170, 1551, 1556, 1582, 1595, et « toujours jeunes de gloire et d'immortalité », furent élevés ensemble sur les autels le 12 mars 1622 par le Pape Grégoire XV.

Extraordinaire Pontife ! Vieillard débile, malade, cassé, torturé par de cruelles infirmités, il ne régna pas trois ans (2 février 1621 — 8 juillet 1623) et il accomplit des choses immortelles. Diplomate,

jurisconsulte, dévoré de zèle pour la gloire de Dieu, il assura en Allemagne la prépondérance aux princes catholiques, érigea en métropole l'évêché de Paris, dota l'Église d'une législation électorale de la Papauté qui est restée en vigueur, institua la Propagande, cet organisme mondial qui devait fournir tant de générations d'apôtres et de chrétiens, donna l'impulsion à la renaissance catholique du commencement du XVII^e siècle, interdit de mettre en question l'Immaculée Conception, la reconnaissant ainsi virtuellement 252 ans avant sa définition dogmatique, releva la piété, développa le culte de St Joseph et de Ste Anne. C'est lui encore, qui pour penser les plaies de l'Église après les grands déchirements religieux du siècle précédent, lui chercha de nouveaux patrons dans le ciel par la quintuple canonisation dont le troisième centenaire réjouit le monde chrétien.

Avec quelle allégresse, avec quelle fierté l'Église, semblant faire trêve à ses préoccupations du présent, repasse, déroule, étale ses souvenirs, orne son front des rayons d'un impérissable passé, montre dans la pérennité de leurs œuvres, dans la splendeur de leur glorification, ces saints, qui sont à elle, qu'elle enfanta de son sein, nourrit de son lait, éleva à son école, enrôla dans sa milice, transmet dans son royaume du ciel ! Elle les revendique, elle les acclame, elle se pare de leur beauté.

Vous vous rappelez la mère des Gracques, entourée d'un brillant essaim de jeunes patriciennes se montrant à l'envi leurs bijoux, qui un bracelet pris sur un chef numide, qui le collier d'une divinité égyptienne, qui une bague ornée d'une louve de Tarquin le Superbe, et s'étonnant de ne voir à Cornélie aucun joyau. « Mes bijoux, ils sont là », répond la grande Romaine, indiquant le cubiculum. Elle quitte un instant sa compagnie pour reparaitre bientôt, appuyée sur les épaules de deux beaux adolescents, Caius à droite, Tibérius à gauche : « Mes bijoux ? Les voici ! »

C'est le geste magnifique de l'Église. Au milieu du luxe éblouissant des grandeurs terrestres, appauvrie, spoliée des biens d'ici-bas, riche des biens spirituels, radieuse elle ouvre les cieux chaque année à la Toussaint, à chaque fois qu'elle glorifie les élus, aujourd'hui devant la splendide couronne des canonisés de 1622, et s'écrie : « Mes bijoux ? Les voici ! »

Qui donc ? Un pauvre cultivateur, un apôtre, deux fondateurs d'ordres, une réformatrice.

Isidore le Laboureur : ce madrilène que Madrid alla chercher à la charrue pour en faire son patron et qu'elle entoure d'une popularité immense. Assisté dans son rude labeur par les anges ses frères, aussi charitable que pauvre, il atteste qu'il n'y a pas de plus haute noblesse que celle de la vertu, encore rehaussée du miracle.

François de Xavier, mort à 46 ans sur un grabat solitaire dans une misérable paillote à Sun-Chouan, sous les yeux bridés d'un Chinois, en vue de la Chine dont il voulait percer la muraille. Quelle épopée que ces dix ans d'apostolat de celui qui fut, peut-être, depuis saint Paul, le plus grand conquérant d'âmes !

Avec la Croix pour boussole il a franchi les océans, il a rapproché les mondes ; aux parias et aux brahmes des deux côtes méridionales du triangle hindoustannique, aux insulaires des Moluques, comme aux *samuraï* du Japon, il annonça la bonne nouvelle en exerçant sur tous une sorte d'influence magique. Son butin ? 700.000 païens gagnés au Christ, la voie largement ouverte à tous ses successeurs, si bien qu'il n'y a pas un seul missionnaire sur la planète qui ne soit plus ou moins son héritier ou son imitateur.

Ignace de Loyola. Pour ruiner le Catholicisme, Satan avait pris un moine au fond d'un cloître ; pour le restaurer, Dieu prit un soldat au milieu des camps. A la Wartbourg, dans la solitude de la Thuringe, Satan élabore le plan de la Révolution sous l'inspiration de l'orgueil ; à Manrèze, dans les solitudes de la Catalogne, Dieu inspire à l'humilité un nouveau code de la perfection chrétienne. Autour du divin Capitaine, Ignace rassemble une compagnie de soldats, un camp volant, les zouaves du Pape, les grenadiers du Pape, dira un ennemi, et cette légion d'apôtres, les inquistes, les jésuites s'élançant dans toutes les directions, arrachent au protestantisme la plupart des grands Etats de l'Europe, évangélisent les contrées lointaines, raniment la piété, forment la jeunesse, cultivent les sciences, défendent la foi. Dans cette milice qui incarne sa pensée et reflète ses vertus, Ignace se survit à jamais.

Thérèse de Jésus. Fille d'hidalgos, héritière de huit siècles d'héroïsme, née avec l'instinct de la grandeur, elle fut suscitée par Dieu pour de grandes œuvres. Le génie du gouvernement, le génie littéraire, le tout surmonté du génie de la sainteté. Elle relève le défi de Luther, elle réforme l'Église en réformant le Carmel, elle sème l'Espagne de couvents d'une vertu idéale, vrais *châteaux de l'âme*, forteresses où elle place des garnisons vigilantes. A l'heure où un paganisme scep-

tique succède à la candeur des vieux âges, où la pure doctrine s'enténébre, elle écrit des chefs-d'œuvre de clarté, de profondeur, de grâce imprévue, d'inspiration sublime. Fondatrice, doctoresse mystique, « elle est grande de la tête aux pieds, disait Banèz qui la connaissait, mais de la tête au delà, elle est incomparablement plus grande encore ».

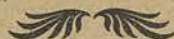
Philippe de Néri. La Rome de Pie IV et de Pie V sévèrement réformée paraîtrait presque trop austère, si la bonne grâce des saint Philippe de Néri (1515-1595) ne l'éclairait d'un sourire. Rayonnant de sympathie, pétillant de l'esprit le plus original, ami des arts, de la musique surtout (*l'oratorio* vient de lui), il est par excellence l'apôtre de Rome et y est resté si populaire que sa dépouille portée dans sa chasse de cristal par les rues de la Ville éternelle sous une pluie de fleurs, dans le poudroiement d'or de la lumière et les nuages de l'encens, n'a pas cessé de provoquer sur tout le parcours, le 12 mars, des ovations délirantes d'enthousiasme. Sa grande œuvre, c'est l'Oratoire qui a fourni tant d'hommes illustres, tant de savants, au premier rang desquels Baronius, à qui son maître Philippe demanda la réputation des Centuriateurs de Magdebourg et qui lui répondit par les *Annales*, douze volumes in-folio, monument insigne de la science, fondement des études de l'histoire ecclésiastique.

* * *

L'Église a bien le droit d'être fière de ses saints. Seule, elle en fait. C'est un monopole que personne ne lui dispute. Le monde crée des savants, des inventeurs, des milliardaires, des nouveaux riches, des fripons surtout, des loups-cerviers de la finance, jamais des saints. Il n'en a pas la prétention, au demeurant, ou, s'il a essayé, il y a renoncé. L'hérésie a tenté la contrefaçon, et le résultat a été lamentable. Elle avait nimbé le front de Luther, mais la critique des Janssen et des Denifle a soufflé sur l'auréole et c'est la figure d'un grossier paillard qui est apparue. Ce n'est pas la même chose.

L'Église, elle, fait des saints et ne fait que cela. C'est son sublime métier, c'est son unique affaire ; c'est ainsi qu'elle sauve le monde et peuple le ciel. A travers les agitations de dix-neuf siècles, invariable dans sa pensée, elle ne demande que la liberté de faire des saints et si on la lui refuse, si l'opposition s'exaspère et tourne à la violence, si le sang est répandu, elle y réussit plus vite encore, en faisant des martyrs.

J. SCHYRGENS.



ROME

Piété enthousiaste du peuple romain

Je suis de plus en plus frappé par le désaccord qui se manifeste invariablement, à l'occasion de tout événement romain qui présente un intérêt religieux, entre les relations télégraphiques qui nous en sont communiquées par les agences et les comptes rendus que l'on peut en lire deux jours plus tard dans les journaux catholiques italiens.

En voici un nouvel exemple. Nos lecteurs se souviendront de la dépêche publiée par les journaux du 13 mars dernier au sujet de la manifestation en l'honneur de saint Philippe de Néri. Ce qui était mis à l'avant-plan, c'était la participation de députés, voire de ministres, à cette manifestation, et le pavoisement du Palais Farnèse, siège de l'Ambassade française près le Quirinal.

Les reporters de la Stéfani n'ont d'yeux et d'oreilles que pour les événements et les incidents politiques.

Or, de ces deux détails de la procession en l'honneur de saint Philippe de Néri, les journaux du Parti populaire eux-mêmes parlent à peine en passant et l'OSSERVATORE ROMANO, dans son très long compte rendu, n'en fait aucune mention.

La signification et l'importance de la manifestation n'étaient pas là. C'est le peuple romain tout entier qu'il faut voir accourir pour vénérer et pour acclamer saint Philippe de Néri avec un élan, une ferveur, un enthousiasme incomparables.

Je me souviens des foules qui se pressaient les jours de fête de saint Philippe, à la Chiesa Nuova où ses reliques sont conservées. Un service spécial de police doit être organisé pour manœuvrer cette cohue. Et j'admire la fidélité du souvenir que Rome garde à cet humble et illustre bienfaiteur disparu depuis plus de trois siècles.

« L'Apôtre de Rome » est toujours extraordinairement vivant dans l'imagination et dans les conversations populaires. Ce que saint François est pour Assise et pour telle bourgade de l'Ombrie, saint Philippe de Néri l'est pour la Ville éternelle.

* * *

L'OSSERVATORE ROMANO ne trouve aucun terme de comparaison pour décrire la manifestation du 12 mars. Ni les quarante mille jeunes gens acclamant, en septembre dernier, lors des fêtes cinquantennaires de l'Association Catholique de la Jeunesse italienne, le Pape Benoît XV dans les jardins du Vatican ; ni la féérique procession franciscaine sur les versants du Capitole, par un beau soir étoilé ; ni la multitude qui attendait sur la place de Saint-Pierre, le 5 février, la « fumata bianca » ; ni même la foule des deux cent mille personnes qui envahit, au jour du couronnement, la même place immense pour réclamer irrésistiblement la bénédiction de Sa Sainteté, ne peuvent donner une idée suffisante du souffle religieux qui passa sur Rome au jour des fêtes centenaires de saint Philippe de Néri.

Le matin, dans la seule Chiesa Nuova, ont été distribuées plus de sept mille communions.

Près d'une heure avant le cortège de l'après-midi, la circulation était devenue impossible dans toutes les rues où le Saint devait passer. Toutes les maisons, pauvres et riches, ont rivalisé d'art et d'ingéniosité pour se parer avec éclat. Et Rome entière est massée sur les trottoirs, aux fenêtres et sur les terrasses qui bordent le parcours.

Le cortège est composé d'associations, de confréries, de collèges ecclésiastiques et de communautés religieuses de toute nature et de toute nationalité.

Mais voici le Saint, porté dans sa châsse nouvelle. On l'aperçoit à travers les parois de cristal, revêtu d'une chasuble d'or.

De toutes parts, les fleurs pleuvent avec une profusion invraisemblable. Les acclamations et les invocations se renouvellent inlassablement.

Sur le portail de chacune des églises, attend un nombreux clergé. Lorsque le corps approche, un prédicateur s'en détache et, d'une tribune improvisée, harangue la foule qui l'entoure.

On vit même un Cardinal, qui assistait, d'une loggia, au défilé du cortège, descendre dans la rue, s'avancer au-devant des reliques vénérables et adresser au Saint une prière émue.

* * *

Les fêtes en l'honneur de Mazzini, le principal artisan de l'unité italienne, qui eurent lieu quelques jours auparavant, paraissent bien ternes, malgré la participation royale et toute la pompe officielle, auprès de cette grandiose manifestation en l'honneur de saint Philippe de Néri. L'âme du peuple romain, du véritable peuple romain, est profondément religieuse, et tout l'anticléricalisme des cinquante dernières années a été impuissant à lui arracher ses convictions et ses sentiments catholiques.

* * *

Le soir tombait lorsque le cortège regagna la Chiesa Nuova. La façade était illuminée de milliers de lampes. Sur le portail, cinq cardinaux dont la pourpre resplendissait sous ces flots de lumière, accueillirent le triomphateur.

Un prétendu scandale cardinalice

Le PEUPLE, qui ne se sent jamais plus en veine d'esprit que lorsqu'il attaque les doctrines et les institutions catholiques — ce qui ne l'empêche pas, d'ailleurs, d'affirmer que, chez les socialistes, toutes les convictions, spécialement les convictions religieuses, sont toujours scrupuleusement respectées ; on peut se demander ce qui arriverait si les rédacteurs du PEUPLE venaient à perdre ce qu'ils appellent leur scrupuleux respect des convictions religieuses — avait naturellement ramassé et commenté cette calomnie qui fit récemment le tour de toute la presse aussi respectueuse et aussi respectable que lui :

Un Cardinal tchéco-slovaque manquait à l'appel au Conclave pour l'élection de Pie XI. Pourquoi ? On ignorait, disait la calomnie, son séjour actuel. Le bruit courait qu'il faisait une cure en Suisse. Ici, des sous-entendus transparents et injurieux. Car, ajoutait-on, le dit Cardinal avait une conception joyeuse de la vie qui sied à un prince de l'Église.

Nous sommes heureux de publier le démenti catégorique paru dans l'OSSERVATORE ROMANO du 19 mars 1922.

« Le Nonce apostolique en Tchéco-Slovaquie, ayant eu connaissance des bruits calomnieux répandus par certains journaux italiens et étrangers concernant Son Eminence le Cardinal Skrbenski, a envoyé à la Secrétaire d'Etat le télégramme suivant :

« Le Saint-Siège connaît les motifs de santé sur lesquels s'appuya la renonciation de Son Eminence le Cardinal Skrbenski à l'Archevêché d'Olmütz et sa prière d'excuses de ne pouvoir assister au Conclave. Depuis sa renonciation, il habite avec son frère au château des Helloschon-

prinsen, près d'Aussig. Il ne s'est absenté qu'une seule fois, l'année dernière, pour un séjour dans un Institut orthopédique d'Allemagne.

« Les nouvelles publiées à son sujet, et qu'on n'attribuait pas invraisemblablement à un ennemi personnel, sont absolument et entièrement fausses. La vie de Son Eminence a toujours été très digne et au-dessus de tout soupçon. Il est universellement connu comme un Evêque très pieux ».

L. PICARD.

Le « Peuple », et la Papauté

Où la feuille socialiste oublie de citer ses sources.

Les socialistes n'en veulent pas à la foi religieuse catholique, c'est entendu ; à l'occasion, tel de ses chefs prononce même des paroles de respect, voire de sympathie à son égard. D'autre part, il se trouve de temps en temps quelque catholique d'un idéalisme un peu excessif et d'une indulgence un peu benoîte pour expliquer qu'après tout on pourrait peut-être concilier la pratique du catholicisme avec celle du socialisme : c'est ce que nous venons de voir encore par la discussion que l'abbé Desmoutiers a engagée, à sa propre demande, avec le Peuple.

Or, deux ou trois jours après la clôture de cette discussion, le Peuple publiait dans un même numéro (19 mars), un article et un article où il faisait éclater sa malveillance foncière, sa haine à l'égard du Souverain Pontife, le plaisir qu'il prend à le vilipender, à discréditer l'institution de la Papauté devant son public. Cependant, la foi dans l'origine divine, donc dans le caractère éminemment auguste de la Papauté, c'est la pierre angulaire de la croyance catholique, et le profond respect, l'attachement à l'égard du Saint-Père sont un des sentiments catholiques élémentaires. Décrier le Souverain Pontife, essayer de le livrer à la risée et au mépris publics, c'est blesser toute âme sincèrement catholique en l'un de ses points les plus sensibles.

C'est à quoi s'est employé pourtant, dans son numéro du 20, l'organe officiel de ce parti « ouvrier » respectueux, paraît-il, de la foi religieuse. Jadis, à l'époque où l'anticléricalisme à l'état nu florissait dans la presse libérale, la pâture qu'elle offrait chaque jour à ses lecteurs était faite en grande partie d'articles du genre de ceux que le Peuple vient de publier contre le Pape. La presse libérale s'est, à ce point de vue, améliorée.

Mais l'« organe de la démocratie socialiste » tient à ce que l'ancienne pratique anticléricale de cette presse « bourgeoise » ne se perde pas, et il se charge de la faire revivre de temps en temps, bien qu'il n'en veuille pas à la religion, oh non !

L'un des articles du Peuple auquel nous faisons allusion contenait une série d'aphorismes opposant grossièrement le Pape au Christ, par exemple deux-ci : « Le Christ a méprisé les richesses, le Pape n'a d'autre passion que celle de l'or. — Le Christ a prêché la paix, le Pape est la torche de la guerre. »

L'autre article portait ce titre : « Gestes de Pape ». Le point de départ en était la fausse nouvelle d'après laquelle Pie XI quitterait « sa geôle de ric » — ainsi dit finement le Peuple — pour « faire une promenade hygiénique au grand air » lors de la procession du très prochain Congrès eucharistique. L'auteur se livrait à ce propos à des réflexions dont la malveillance n'avait d'égal que la vulgarité. Il expliquait qu'« une fois de plus » ! « l'intérêt de l'Église » allait « l'emporter sur ses traditions les plus sacrées » ; que, par la démarche à sensation dont la dépêche lui prêtait le projet, Pie XI voulait simplement tenter, à l'instigation des « Populaires », une manœuvre pour « redorer son blason politique » ; que, d'ailleurs, l'Église « en avait bien besoin », car « une série de faits nouveaux » venaient « de mettre étrangement en lumière la conduite odieuse du pape pendant la guerre », c'est-à-dire « ses sympathies germanophiles ».

« Une série de faits », vous avez bien lu. Après cela, le Peuple citait un fait, du moins un prétendu fait. Ce fait unique, voilà la « série » !

Voyons maintenant le fait, en citant le Peuple :

« Voici que les gazettes ultramontaines allemandes affirment et offrent de prouver que si le kaiser jouit d'une impunité qui fait scandale, il le doit à l'intervention directe du chef de l'Église. Celui-ci aurait, au moment où l'impérialisme allemand s'écroulait, chargé un juriconsulte de rédiger un mémoire, adressé aux puissances alliées et démontrant qu'il fallait respecter le droit d'asile au pays qui accueillerait cet impérial fuyard. En telle manière que les Alliés n'auraient réclamé son extradition que pour la forme et dans le but d'apaiser le courroux des peuples civilisés, sachant à l'avance que la Hollande ne livrerait pas le prisonnier de Doorn ! »

Suivaient des phrases indignées à l'adresse du Pape « inaccessible aux appels de la Belgique saisie à la gorge » et réservant « sa miséricorde au plus puissant des assassins » en le faisant échapper au châtiment.

Nous lisons quotidiennement plusieurs journaux allemands, dont deux « ultramontanis ». Nous n'y avons jusqu'ici pas vu trace de la « révélation » dont le *Peuple* fait état. Il semble pourtant invraisemblable qu'une telle « révélation » de cette portée ait pu se produire sans faire le tour de toute la presse allemande. Les journaux catholiques d'outre-Rhin, notamment les deux que nous lisons, poléminent depuis quelque temps vivement contre la « Ligue évangélique » à propos de violentes attaques, de manifestations auxquelles elle se livre contre l'Église et le Pape en les accusant d'avoir, pendant la guerre, tenu avec l'Entente pour écraser la Prusse protestante. La même accusation se trouve à tout instant dans les journaux « nationalistes ». Quelle belle réponse à cette imputation viendrait fournir l'histoire tout à coup divulguée de l'intervention du Pape en faveur du Kaiser fugitif Et des journaux qui sont parmi les plus ardents à défendre le Saint-Siège contre la campagne de la Ligue évangélique et de la presse pan-germaniste se seraient abstenues de reproduire cette histoire et d'en tirer argument ?

Que le *Peuple* cite donc les « feuilles ultramontaines » allemandes qui auraient raconté cette histoire ! Jusqu'à ce qu'il l'ait fait, nous dirons que son affirmation relative à la « révélation » en question est une fausseté. Son affirmation que Pie XI sortira du Vatican à l'occasion du congrès eucharistique est aussi une fausseté. Il est juste qu'on ne puisse décrier qu'au moyen de faussetés celui qui est le représentant de la Vérité même.

L. G.



FRANCE

Assemblée générale des archevêques de France

Cette assemblée qui s'est réunie le 14 mars à l'archevêché de Paris a examiné les graves problèmes qui s'imposent aujourd'hui à l'attention et à l'action de l'épiscopat et des catholiques. Quelques-uns de ces problèmes intéressant plus particulièrement le public chrétien, ils ont fait l'objet des conclusions que voici :

1° L'assemblée, après avoir rappelé les droits que peut avoir l'État sur les écoles et l'enseignement des sciences profanes, renouvelle sa déclaration du 1^{er} juin 1919 que l'État « ne doit pas, dans l'éducation supplanter les parents et se substituer à eux, mais seulement les aider et les suppléer. Dans un pays en immense partie catholique comme l'est la France, ainsi que le prouve avec évidence le grand nombre de familles qui présentent leurs enfants au baptême et à la première communion, et qui demandent à l'Église la consécration de tous les grands actes de la vie, l'État a le devoir de mettre à la disposition des familles des écoles catholiques. S'il estime que les circonstances ne lui permettent pas de donner aux écoles publiques un caractère nettement confessionnel au moins doit-il y faire enseigner les devoirs envers Dieu, et laisser aux parents la pleine liberté d'avoir des écoles chrétiennes. La justice, le respect des consciences et des droits sacrés des parents demanderaient que ces écoles fussent subventionnées sur les fonds publics proportionnellement au nombre de leurs élèves.

2° La crise de la natalité fait courir au pays un péril de mort. Les patriotes, les associations nombreuses, le Parlement et le gouvernement se préoccupent de ce péril sur lequel les cardinaux et les archevêques de France appellent l'attention comme le dévouement des catholiques. Ils reconnaissent l'utilité des solutions économiques, mais affirment l'impuissance ou du moins l'insuffisance de tous ces efforts matériels, si auparavant ne sont pas rapportées les lois qui violent l'indissolubilité du mariage, si les œuvres fondées se désintéressent de la famille, qui est le milieu naturel et providentiel de l'enfant, si elles ne s'inspirent pas de la morale religieuse et de la foi chrétienne, qui sont les vraies sources du courage nécessaire à l'accomplissement des devoirs de l'état conjugal.

3° L'assemblée des cardinaux et des archevêques de France s'élève de toute son énergie contre le dévergondage des mœurs par le théâtre et le cinéma, la presse et les danses.

Elle repousse les procédés de ce qu'on appelle « l'éducation sexuelle », qui s'appuieraient sur la science seule en dehors de la morale religieuse. Elle condamne aussi les méthodes d'initiation collective de l'enfance dans les écoles. Elle signale les dangers que fait courir à la bonne formation morale de l'enfance le mélange des sexes dans les écoles gémées. Elle recommande aux pères de famille et à leurs associations de réclamer l'observation de la loi au sujet des écoles mixtes.

A cette occasion elle approuve de nouveau et encourage très vivement la création et le développement des associations de père de famille.

4° En présence de faits récents, l'assemblée insiste pour que prêtres et fidèles travaillent à assurer, par tous les moyens en leur pouvoir, le repos dominical, non seulement chez eux, mais encore dans les divers services publics, et particulièrement dans celui des P. T. T.

5° L'assemblée estime que les catholiques de France doivent considérer la création et la diffusion de la bonne presse comme une œuvre de première importance. Dans cet ordre d'idées elle approuve et recommande l'œuvre du « Franc de la Presse ».

6° Saisie de la situation douloureuse de très nombreux orphelins polonais, et se plaçant au point de vue catholique et français, l'assemblée demande à nos orphelinats chrétiens de se montrer accueillants pour les orphelins de Pologne qui leur seraient présentés.

7° En leur nom et au nom des évêques des diocèses dévastés, S. Em. le cardinal archevêque de Reims et Mgr l'archevêque de Cambrai remercient les cardinaux et archevêques présents, et avec eux S. Exc. le nonce et tous les évêques de France, du concours qu'ils ont apporté à l'emprunt pour la reconstruction des églises, emprunt couvert en cinq jours.

8° Les cardinaux et archevêques renouvellent leur résolution d'entretenir de toutes leurs forces l'union sacrée et la concorde nationale si nécessaires au relèvement et à la prospérité de la France.



ITALIE

La part des « Populaires », dans le cabinet Facta

Les « Populaires » détiennent dans le nouveau Cabinet trois des plus importants portefeuilles. Le ministre Bertini à l'Agriculture ; M. Bertone, les Finances, et M. Anile, l'Instruction publique.

C'est la première fois que l'Instruction publique est aux mains des catholiques. C'est là un événement de premier ordre, qui suffit à lui seul à mettre en relief le changement survenu en Italie depuis quelques années. Autrefois, le ministère de l'Instruction publique était un fief jalousement gardé par les franc-maçons et les radicaux, qui en ont abusé pour déchristianiser l'école à tous les degrés. Aujourd'hui, quel retour des choses ! C'est un catholique pratiquant, — en même temps qu'un grand savant, — qui va s'installer à la Minerva, le palais du ministère de l'Instruction publique. Le ministre Anile, professeur d'Anatomie à l'Université de Naples, est une gloire de la science dans son pays.

(NOUVELLES RELIGIEUSES).



CANADA

La tradition catholique

M. Grillard de Champris publie dans l'*Illustration*, sous le titre de « Au pays de Marie Chapdelaine », des impressions du Canada. Nous en reproduisons un passage sur les mœurs religieuses du pays :

« Deux mots maintenant sur *Marie Chapdelaine* et l'opinion canadienne. Bien entendu, ce livre passa, dès le premier jour, pour le plus beau qu'ait inspiré le Canada ; et aujourd'hui son succès prodigieux chez nous suscite ici une fierté joyeuse. J'ai entendu contester que la vie des colons fût une vie triste. On prête à ces défricheurs une jovialité intrépide, on cite leurs mots, leurs chansons, leurs farces. D'autres, au contraire, invoquent faits et témoignages, concluent à la vérité de la grisaille peinte par Louis Hémon.

Pour ma part, et malgré les soupirs de Laura, je n'ai pas trouvé que son livre fût si déprimant, ni désolant ; et si la vie des Chapdelaine et des Gagnon ne convient pas à des « déracinés » comme l'accordeur de pianos, je conçois très bien que des indigènes y trouvent la satisfaction de leur humeur indépendante et curieuse. Reste que le paysan canadien a l'esprit rieur et volontiers caustique. Comme tel, il est bien resté Français. Ne le croirait-on pas de chez nous, ce dialogue d'un sacristain-fossoyeur et d'un octogénaire ?

— Eh bien, père Téléphore, encore de ce monde ?

— Oui, oui, je crois que la mort m'a oublié... Ça te fait rager, maudit ?

— Bah ! le diable saura bien toujours t'attraper !

Mais quel sacristain, quel suisse en France oserait user de la même liberté avec son évêque ? Voici pourtant une histoire vraie :

« Monseigneur est arrivé, comme d'habitude, une demi-heure en avance. Au bout de dix minutes, il commence à s'impatienter ; au

quart, il veut procéder à la confirmation dans une église vide. Le curé respectueux obtient un répit. Cinq minutes après, nouvel émoi épiscopal, nouvel embarras du curé, du vicaire. Mais le sacristain s'approche de l'évêque et, lui mettant sa montre sous les yeux :

— Monseigneur, vous êtes de travers.

Monseigneur s'arrêta, sourit et attendit.

Évidemment, ces mots sont caractéristiques d'un pays. Mais ceux-là, ou d'autres analogues, eussent-ils été à leur place dans *Marie Chapdelaine* ? Et puisque sur la gaieté ou la tristesse des colons l'opinion canadienne elle-même n'est pas unanime, pouvons-nous prendre parti ?

Le désaccord est moins vif touchant la vie religieuse des Chapdelaine. Tout le monde reconnaît avec quel respect Louis Hémon a parlé de choses qui semblent lui avoir été personnellement étrangères. Mais on est à peu près unanime à affirmer qu'ici il n'a pas été jusqu'au fond des âmes.

Je ne connais pas assez le peuple des campagnes pour intervenir dans le débat. J'ai dit l'influence sociale du clergé, ses causes et ses bienfaits. Mais chez l'« habitant » du lac Saint-Jean, il y a certainement autre chose que l'acceptation d'une autorité dévouée, autre chose que la reconnaissance pour des services d'ordre temporel.

Ces sentiments suffiraient à expliquer le succès des souscriptions multiples ouvertes depuis un an par et pour les collèges ecclésiastiques de la province. (Je connais un séminaire qui, en pays agricole, a recueilli 500.000 piastres.) Ils me suffiraient à expliquer certaines paroles.

— Monseigneur, nous avons de belles églises. Mais il faut surtout de vrais prêtres de Dieu. C'est à vous de nous en faire ; je souscris 500 piastres pour votre séminaire.

Ces mots d'un simple cultivateur expriment bien « la foi » qui reste ici celle du peuple, foi simple, traditionnelle, reçue et transmise comme un héritage, mais grâce à laquelle les esprits se meuvent naturellement dans le surnaturel.

C'est elle qui explique le plus souvent l'attitude de certains Canadiens en face de la mort. On s'est étonné parfois de leur indifférence apparente devant le cadavre d'un être cher. Mais, chez nos paysans, la douleur est-elle beaucoup plus extérieure ?

Peut-être aussi, la fécondité des familles adoucit-elle l'amertume des disparitions prématurées. Pourtant c'est bien la pensée, la certitude de l'éternité bienheureuse, qui, par-dessus tout, apaise la grande douleur.

Dans une église du lac Saint-Jean, j'ai assisté aux funérailles d'un garçonnet de dix ans : funérailles matinales comme presque toujours ici, très modestes, sans cortège. Dans toute leur attitude, le père et la mère conservaient une vraie dignité ; mais s'ils ne s'affaissaient pas, s'ils ne sanglotaient pas, ils pleuraient simplement, à grosses larmes lentes, et tous les parents en deuil de chez nous eussent reconnu en eux des frères de douleur.



TCHÉCO-SLOVAQUIE et YOUGO-SLAVIE

Deux États anti-catholiques : Bohême et Yougoslavie.
Deux nationalités catholiques opprimées : Slovaquie et Croates.
De R. *Johannet* dans la « REVUE FRANÇAISE » du 19 mars :

.....Est-ce à dire pourtant que des victoires soient partout à enregistrer ? Non. En Europe centrale notamment le catholicisme est persécuté, avili, suspect.

La destruction de l'Autriche-Hongrie se rattache certainement à une préoccupation anti-catholique. On savait que depuis un siècle les Empereurs de Vienne étaient des défenseurs résolus de la Papauté. En les précipitant du pouvoir on espérait atteindre le siège de Pierre. Le résultat s'est écarté considérablement de cette perspective, et les artisans même de cette combinaison machiavélique ont dû, les premiers, avoir recours au Pape et renouer avec lui.

Certaines conséquences de leurs méfaits n'en subsistent pas moins :

La Hongrie est asservie moralement, mutilée, réduite à l'impuissance.

L'Autriche est absolument ruinée.

On a retiré aux Hongrois la Slovaquie pour la donner aux Tchèques c'est-à-dire que l'on a confié à un État anti-catholique des populations très catholiques, mais en minorité.

De même en adjoignant les Croates et les Slovènes au royaume serbe on a remis des populations catholiques à surveiller par des orthodoxes et des maçonniques. Belgrade est une des capitales de l'Europe où l'influence maçonnique est la plus forte.

.....Il est vraiment malheureux que le gouvernement français ait accepté à Versailles, une reconstruction de l'Europe telle que, sans nous y obliger, elle nous pousse à soutenir un *statu quo* basé sur l'asservissement des Slovaques, des Slovènes et des Croates.

Toutes ces populations de même race, de langues apparentées, ne sont pas également avancées dans l'échelle de la civilisation.

Par rapport aux Tchèques de Bohême, très cultivés, très artistes, très intellectuels, ces pauvres paysans slovaques, qui n'ont pour toute arme que leur pitié, leur foi. — c'est du reste le principal, — font maigre figure, au point de vue de la politique temporelle.

Par contre le paysan serbe famélique ne peut guère soutenir la comparaison avec le Croate cultivé, matériellement et moralement, peut-être numériquement son supérieur.

Si une abominable corruption ne présidait pas aux élections serbes, la majorité appartiendrait aux Croates et ce seraient en réalité les Serbes qui se trouveraient annexés à la Croatie et l'orthodoxie maçonnique de Belgrade qui recevrait le mot d'ordre des cercles catholiques de Zagreb.

Ce jour viendra peut-être. En attendant, les Croates, abominablement persécutés par les Serbes, ne songent qu'à alléger le joug qui les écrase.

.....Pour la Slovaquie, le cas est analogue, mais le défaut d'éducation politique des Slovaques rend la lutte moins âpre. Ils se contentent de gémir.

.....L'Europe nouvelle, comme on le voit, ressemble de très près à l'Europe ancienne. Elle est seulement un peu plus hypocrite.

Nous serions content si cet article contribuait à démasquer les faux bonshommes de Prague et de Belgrade, tout gonflés de Droit et d'Humanité.



AFRIQUE DU SUD

Une autre cloche

Les dépêches d'agences ont parlé de la grève Sud-Africaine comme d'une tentative bolcheviste. — Dans le NEW WITNESS du 17 mars, Chesterton montre une autre face du problème qui ne manquera pas d'intéresser nos lecteurs :

Les commentaires de la grande presse au sujet de la grève sud-africaine ont évidemment beaucoup insisté sur le Bolchévisme. La déclaration du Général Smuts que « le mouvement est l'œuvre d'agitateurs extrémistes qui se sont servis de la grève pour masquer leurs buts syndicalistes », a été présentée comme étant toute la vérité en la matière.

Il est évident qu'un certain nombre de syndicalistes et meneurs extrémistes ont trempé dans le mouvement.

.....Mais aucun des journaux n'a fait allusion à la véritable cause de la grève qui est celle-ci : les conditions de travail dans les mines sont tellement inhumaines qu'elles doivent inévitablement amener des troubles. Nous avons dit déjà que toute la politique des magnats du Rand n'avait qu'un objectif : exploiter les mines avec de la main-d'œuvre à bon marché. Leur tentative d'utiliser les chinois ayant échoué, ils se sont rabattus sur les Kaffres et tâchent petit à petit d'éliminer les « Trade-Unions » des blancs pour employer le plus possible de noirs inorganisés.

Le chauvin le plus violent admet aujourd'hui que la guerre des Boers fut causée par la finance juive et que, sans l'accord inattendu conclu par dessus la tête de « patriotes » tels que Wernher, Beit, Albu et compagnie, les fermiers Boers et les mineurs anglais auraient été spoliés de la même manière.

Malheureusement, le Gouvernement du Général Smuts a été tout aussi aisément exploité par eux, et à la fin de la grève qui aura coûté pas mal de vies humaines, les magnats juifs du Rand seront bien plus puissants qu'avant. En effet, le résultat du soulèvement sera qu'en core plus de main-d'œuvre noire aura remplacé la main-d'œuvre blanche.

En fin de compte, les mines n'emploieront plus que des nègres honteusement exploités sous la conduite de « foremen » non-syndiqués.